

MINISTERE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT

----000---

SECRETARIAT GENERAL

---000---

DGEP-ONEA

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

---000---

PROGRAMME NATIONAL D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (PN-AEP)



RAPPORT NATIONAL BILAN SEMESTRIEL 2018

(Version provisoire)

Juillet 2018

SOMMAIRE

1	Le contexte	1
2	Présentation du programme	2
2.1	Objectif	2
2.2	Cadre de mesure de la performance du programme	3
	Programmations des principales actions/activités du PN-AEP 2016-2020	5
2.3		5
3	L'avancement du programme au niveau national	8
3.1	Action 1 : Accès universel à l'eau potable	8
3.1.1	Ateliers de ciblage des investissements en utilisant les outils sectoriels de programmation (PCD-AEPA, BPO et sa matrice d'arbitrage, etc.) de façon à garantir la performance et l'équité (activité 1.1)	8
3.1.2	Conduire l'intermédiation sociale suivant le guide IMS-AEP	8
3.1.3	Forages à gros débit pour les CPE (1.3, 1.4, 1.6 et 1.7)	13
3.1.4	Identifier et définir des caractéristiques des sites d'eau de surface (barrages existants et cours d'eau) pouvant être exploités pour l'AEP (activité 1.5)	14
3.1.5	Etudes et constructions de CPE (activités 1.8 et 1.9)	14
3.1.6	Etudes et réalisations de systèmes d'adductions multi-villages (activités 1.14 et 1.15)	15
3.1.7	Etudes, réalisations et réhabilitations de systèmes AEPS (activités 1.17, 1.18 et 1.23)	17
3.1.8	Réalisations et réhabilitations des Postes d'Eau Autonome (PEA) (activités 1.17, 1.18 et 1.23)	18
3.1.9	Réalisations et réhabilitations des forages équipés de PMH (activités 1.16 et 1.24)	19
3.1.10	Situation des réalisations de puits modernes en milieu rural	19
3.1.11	Réalisations physiques dans les zones non loties dans les milieux rural et urbain	20
3.1.12	Augmentation des capacités de production, de stockage et de distribution des réseaux ONEA (Activités 1.19, 1.20 et 1.21)	23
3.2	Action 2 : Gestion du service public de l'eau	26
3.2.1	Mise en œuvre des PPP (activités 2.2, 2.3, 2.4, 2.5)	26
3.2.2	Régulation du service public de l'eau et politique tarifaire en milieu rural et semi-urbain et urbain (activités 2.6, 2.7 et 2.8)	27
3.2.3	Transfert des ressources financières aux collectivités territoriales pour l'AEP	29
3.2.4	Accompagnement des communes dans leur rôle de maîtres d'ouvrage (Activités 2.9, 2.10, 2.11 et 2.13)	31
3.2.5	Fonctionnalité du dispositif de gestion des ouvrages en milieu rural et semi-urbain (activité 2.1) : application de la Réforme	40
3.2.6	Suivi des performances du service	44
3.3	Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel	45
3.3.1	Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP (activité 3.1)	45
3.3.2	Informations sur le PN-AEP (Activité 3.2)	46
3.3.3	Outils d'opérationnalisation du PN-AEP (activités 3.5 et 3.6)	46
4	Synthèse de l'avancement du programme (Synthèse à présenter au comité de pilotage)	47
4.1	Synthèse de l'avancement physique et financier	47
4.1.1	Résumé de l'avancement physique	47
4.2	Indicateurs de performance	54
5	Suivi des procédures de dévolution des marchés	59
6	Financement du programme	60
5.1.1	Proportion de financement acquis	60
7	Principaux freins, actions correctives et recommandations	61

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Actions, objectifs opérationnels et résultats du PN-AEP	2
Tableau 2 : Cadre de mesure de la performance du PN-AEP	3
Tableau 3 : Programmation physique des actions et activités du PN-AEP 2016-2030	5
Tableau 4 : Récapitulatif des ateliers de programmation et de ciblage	8
Tableau 5 : Bilan des activités d'intermédiation sociale de la Boucle du Mouhoun	9
Tableau 6 : Activités menées dans le cadre de l'IMS dans la région du Sud-Ouest	12
Tableau 7 : Récapitulatif forages à gros débits	13
Tableau 8 : récapitulatif Etudes sites Eaux de Surface	14
Tableau 9 : récapitulatif études et constructions de CPE	14
Tableau 10 : Récapitulatif Systèmes Adduction Multi-Villages	15
Tableau 11 : Situation réalisation des AEPS	17
Tableau 12 : Situation réalisation des PEA	18
Tableau 13 : Situation réalisation forages équipés de PMH	19
Tableau 14 : Situation réalisation puits modernes	19
Tableau 15 : Récapitulatif des réalisations dans les zones non-loties	20
Tableau 16 : Programmation physique révisée des PEM (forages, puits modernes) milieu rural	21
Tableau 17 : programmation physique révisée des AEPS en milieu rural	22
Tableau 18 : programmation physique révisée des systèmes AEP et AEPS multi-villages en milieu rural	22
Tableau 19 : Récapitulatif des nouveaux centres ouverts par l'ONEA	23
Tableau 20 : Situation de l'Augmentation des capacités de production, stockage et distribution des réseaux ONEA	24
Tableau 21 : Situation détaillée des extensions dans les villages rattachés des communes urbaines	25
Tableau 22 : Tableau de programmation physique et financière révisées 2018 pour le milieu urbain	25
Tableau 23 : Modes de gestion des AEPS et systèmes d'AEP multi-village au niveau national	26
Tableau 24 : Situation de l'exécution physique et financière des fonds transférés aux collectivités territoriales	29
Tableau 25 : Avancement des activités du plan d'actions AMOC-AEPHA au niveau national	31
Tableau 26 : Formations réalisées auprès des communes sur l'exercice de la MOC et auprès des agents des DREA sur l'Assistance à la MOC :	35
Tableau 27 : Nombre de communes ayant élaboré leurs plans communaux de développement sectoriel AEPA	36
Tableau 28 : Appui-conseil aux communes	38
Tableau 29 : Etat des lieux des AUE au niveau village par commune :	40
Tableau 30 : Etat des lieux du processus de recrutement des maintenanciers	41
Tableau 31 : Bilan général de la mise en place des instruments de la Réforme au niveau national :	42
Tableau 32 : Tableau de suivi de la performance de l'approche service	44
Tableau 33 : Surveillance de la qualité de l'eau en milieu urbain	44
Tableau 34 : Tableau Bilan des formations réalisées au CEMEAU	45
Tableau 35 : Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs	46
Tableau 37 : Comparaison avec la programmation pour la période	47
Tableau 38 : Situation de l'exécution financière des forages en milieu rural (en millions de FCFA)	48
Tableau 39 : situation de l'exécution financière des puits modernes en milieu rural (en millions de FCFA)	49
Tableau 40 : situation l'exécution financière des AEPS en milieu rural (en millions de FCFA)	50
Tableau 41 : situation d'exécution financière des systèmes d'AEP et AEP-MV en milieu rural (en millions de FCFA)	51
Tableau 42 : Programmation financière révisée des ouvrages d'AEP en milieu rural (en millions de FCFA)	52
Tableau 43 : Programmation financière révisée des ouvrages d'AEP en milieu rural (en millions de FCFA)	53
Tableau 44 : situation de l'exécution financière des ouvrages d'AEP en milieu urbain	54
Tableau 45 : Tableau de programmation physique et financière révisées 2018 pour le milieu urbain	54
Tableau 46 : Situation d'exécution des marchés inscrits dans les Plans de Passation de Marchés	59

LISTES DES FIGURES ET ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 : Situation de la signature des conventions entre les AUE et les communes au 30 juin 2018</i>	41
<i>Figure 2: Situation des AR au 30 juin 2018</i>	42
<i>Figure 4: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural</i>	54
<i>Figure 5: Taux d'accès à l'eau potable par région en milieu rural</i>	55
<i>Figure 6 : Taux de fonctionnalité des PEM</i>	55
<i>Figure 7 : Evolution du taux de fonctionnalité par type de pompes entre 2012 et 2017</i>	56
<i>Figure 8 : Taux d'accès à l'eau potable au niveau urbain</i>	57
<i>Figure 9 : Carte représentative des gestionnaires des AEPS en milieu rural</i>	58
<i>Figure 10 : Financements acquis et à rechercher</i>	60

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABS	: Appui Budgétaire Sectoriel
ACMG	: Atelier de Construction Métallique Générale
AEP	: Approvisionnement en eau potable
AEPHA	: Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement
AEP-MV	: Adduction d'Eau Potable Multi-Villages
AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AFD	: Agence Française de Développement
AFDH	: Approche Fondée sur les Droits Humains
AIS	: Agent Itinérant de Santé
AMOC	: Assistance à la Maitrise d'Ouvrage Communale
AR	: Artisan Réparateur
ATC	: Agent Technique Communal
AUE	: Association des Usagers de l'Eau
BADCOM	:
BE	: Bureau Exécutif
BEI	: Banque Européenne d'Investissement
BF	: Borne Fontaine
BID	: Banque Islamique de Développement
BM	: Banque Mondiale
BMH	: Boucle du Mouhoun
BP	: Branchement Particulier
BPO	: Budget Programme par Objectif
CCEB	: Chef de la CEB
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEMEau	: Centre des Métiers de l'Eau
CNEau	: Conseil National de l'Eau
CPE	: Centre de Production d'Eau potable
CT	: Collectivité Territoriale
CVD	: Conseil Villageois de Développement
DANIDA	: Agence Danoise de Coopération Internationale
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DGEP	: Direction Générale de l'Eau Potable
DISE	: Dispositif Intégré de Suivi Evaluation
DPEA	: Direction Provinciale de l'Eau et de l'Assainissement
DREA	: Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DRENA	: Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
EPS	:
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine

ICP	: Infirmier Chef de Poste
IEC	: Information, Education et Communication
IMS	: Intermédiation Sociale
INO	: Inventaire National des Ouvrages d'approvisionnement en eau potable en milieu rural
MARP	: Méthode Accélérée de Recherche Participative
MEA	: Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MOC	: Maitrise d'Ouvrage Communale
MOT	: Maitrise d'Œuvre Technique
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OS	: Objectif Spécifique
PAM	: Programme Annuel de Maintenance
PCD-AEPA	: Plan Communal de Développement Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PEA	: Poste d'Eau Autonome
PEA/GIZ	: Programme Eau et Assainissement de la Coopération Internationale Allemande
PEM	: Point d'Eau Moderne
PHA	: Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement
PHA-BID/UEMOA	: Projet d'Hydraulique et d'Assainissement-BID/ UEMOA
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PN-AEP	: Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable
PN-AEUE	: Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excreta
PNDES	: Programme National de Développement Economique et Social
PPI	: Projet Production Internationale du Burkina Faso
PPP	: Partenariat Public Privé
RIV	: Réunion d'Information Villageoise
SARAR	: Self-esteem Associative Strenghts Resource fulnes Action Planning Responsibility
SAWES	: Sahelian Agency for Water Environment and Sanitation
STD	: Service Technique Déconcentré
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

1 LE CONTEXTE

La Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) est responsable de la mise en œuvre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP) à l'horizon 2030, adopté par arrêté Ministériel du 09 juin 2016.

Le Programme est suivi par un comité de revue et supervisé par le Comité de Pilotage des Programmes de la Politique Nationale de l'Eau qui réunit les représentants de l'Etat et les autres parties prenantes (collectivités territoriales, société civile, partenaires techniques et financiers).

Par ce rapport, le responsable du Programme entend porter à la connaissance des instances de pilotage que sont le comité de revue et le comité de pilotage, les informations relatives à l'avancement des activités sur les investissements structurants tels que définis dans le plan opérationnel en cohérence avec le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) en vue d'améliorer : (i) l'accès à l'eau potable, (ii) la gestion du service public de l'eau et notamment les performances de l'exploitation, (iii) le renforcement des capacités et la mise en œuvre des réformes stratégiques nécessaires. Cette juxtaposition de données a pour objet d'apporter aux parties prenantes, en toute transparence et selon des procédures qui garantissent la qualité, la sincérité et l'exhaustivité, l'assurance que : i) le programme se déroule conformément à la prévision et/ou selon des processus maîtrisés et ii) que les acteurs de mise en œuvre (DGEP, ONEA, DREA, Secteurs Privés, Communes, ONG, Associations, Projets, Programmes et autres ministères, ...) ont les capacités et l'organisation nécessaires pour assurer la régulation du service et l'accompagnement des communes dans le développement et la gestion du service.

Ce rapport présente l'état d'avancement du PN-AEP du premier semestre de l'année 2018.

2 PRESENTATION DU PROGRAMME

2.1 Objectif

L'objectif stratégique du PN-AEP est de satisfaire durablement les besoins en eau potable de la population en quantité et en qualité. Il sera atteint à travers les actions, objectifs opérationnels et résultats suivants :

Tableau 1 : Actions, objectifs opérationnels et résultats du PN-AEP

Action 1 : Accès universel à l'eau potable	Action 2 : Gestion du service public de l'eau	Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion
Objectif Opérationnel : Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH)	Objectif Opérationnel : Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable	Objectif Opérationnel : Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur
Résultats attendus : 1. Tout le cycle de réalisation des ouvrages (programmation, intermédiation sociale, études, travaux) respecte les principes de l'AFDH 2. La connaissance du potentiel des ressources utilisables pour l'eau potable est améliorée 3. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu rural 4. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu urbain (périmètre ONEA) 5. Les AEPS sont réhabilités et mis à niveau et les PMH non fonctionnels sont réhabilités	Résultats attendus : 1. Les outils/guides de gestion/suivi du service public de l'eau sont adaptés au nouveau contexte (service universel, AFDH, PPP) et appliqués 2. Le partenariat public-privé pour le développement du service public de l'eau est promu, en synergie avec le programme gouvernance 3. La régulation du service public de l'eau est assurée 4. Des solutions sont étudiées et mises en œuvre pour favoriser l'accès au service pour les couches les plus vulnérables 5. Les capacités des communes à jouer leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance. 6. L'intercommunalité pour le développement du service public de l'eau est promue en synergie avec le programme gouvernance 7. L'efficacité, l'efficience et la durabilité du service public de l'eau en milieu urbain sont assurées 8. La surveillance de la qualité de l'eau de consommation est assurée	Résultats attendus : 1. Les capacités des acteurs du sous-secteur AEP sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance 2. Une stratégie de communication opérationnelle pour l'information, la sensibilisation de tous les acteurs du PN-AEP est élaborée et mise en œuvre 3. Un guide d'intermédiation sociale AEP intégrant l'approche AFDH est opérationnalisé 4. Les outils de programmation et de suivi-évaluation sectoriels sont opérationnalisés dans leur volet AEP, en synergie avec le programme gouvernance

Source : PN-AEP 2016 - 2030

2.2 Cadre de mesure de la performance du programme

Tableau 2 : Cadre de mesure de la performance du PN-AEP

OBJECTIF SPECIFIQUE	INDICATEUR	Unité	Réalisation		Cible				Structure Responsable
			2016	2017	2018		2019	2020	
					Initiale	révisée			
OS1 : Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH)	taux d'accès national à l'eau potable	pourcentage	72,4	73,4	76	74,8	77,5	79	DGEP ; ONEA
	taux d'accès national à l'eau potable en milieu rural	pourcentage	65,3	66,2	69	66,7	68	70	DGEP
	taux d'accès national à l'eau potable en milieu urbain	pourcentage	91	91,7	95	95	96	97	ONEA
	taux de fonctionnalité des ouvrages d'AEP en milieu rural (système d'AEPS)	pourcentage	84,3	87,7	92	88	91	95	DGEP
	taux de fonctionnalité des points d'eau moderne en milieu rural (forages)	pourcentage	88,6	88,8	94	89	89,5	90	DGEP
	taux d'équipement des écoles en points d'eau potable	pourcentage	57,6	57,2	84	57,2	58	59	DGEP
	taux d'équipement des centres de santé en points d'eau potable	pourcentage	80,6	79,8	94	80	80,5	81	DGEP
	Nombre de communes ayant un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 65% année N	Nombre	142	130	120	135	130	125	DGEP
	Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural	Nombre	275	196	<100	<120	<60	0	DGEP
	Nombre de personnes additionnelles desservies en milieu péri-urbain (annuellement)	Nombre	51 664	203 710	55 000	55 000	55 000	55 000	ONEA
	Taux de conformité de la qualité bactériologique de l'eau des ouvrages d'AEP								
	Taux de conformité de la qualité physico-chimiques de l'eau des ouvrages d'AEP								
	Nombre d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable réalisés								
	Indice de continuité du service d'eau								
	Taux de plaintes des usagers du service public d'eau potable								
Ratio capacité de production d'eau potable / Besoins en eau potable									

OBJECTIF SPECIFIQUE	INDICATEUR	Unité	Réalisation		Cible				Structure Responsable
			2016	2017	2018		2019	2020	
					Initiale	révisée			
	Pourcentage de communes qui ont fait des formes de mutualisation								
	Rendement total des installations AEP								
	Taux d'équipement des lieux publics en points de livraison								
OS2 : Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable	proportion d'AEPS gérées par délégation (%)	Pourcentage	57,1	49,6	70	53	55	57	DGEP
	Proportion de communes ayant un service technique de l'eau et de l'Assainissement en place.								
	Nombre d'AUE fonctionnelles								
	Proportion de femmes dans les bureaux exécutifs des AUE								
	Nombre de sessions de formations sur la maîtrise d'ouvrage communale au profit des services techniques communaux								
	Proportion de personnes touchées par des activités d'IEC sur l'eau potable et l'assainissement								
OS3 : Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur.	Proportion des financements acquis du PN-AEP								
	Proportion des fonds publics AEPA transférés aux collectivités territoriales								
	Taux d'exécution du budget du programme national d'approvisionnement en eau potable								
	Nombre de personnes dont les capacités techniques et managériales sont renforcées (Toutes catégories d'acteurs)								
	Nombre de campagnes de plaidoyer sur les questions d'Eau								
	Taux de renseignement des indicateurs de suivi-évaluation du programme AEP								
Objectif Global : Satisfaire durablement les besoins en eau potable des populations en quantité et en qualité	Nombre d'emplois générés par le service public d'AEP								
	Prévalence des maladies diarrhéiques.								

Source : matrice des indicateurs de performance 2018-2020 révisée du secteur Eau et Assainissement

2.3 Programmations des principales actions/activités du PN-AEP 2016-2020

Tableau 3 : Programmation physique des actions et activités du PN-AEP 2016-2030

N°	Actions/Activités	Programmation physique en unité						
		U	Cibles 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1.	Action 1 : Accès universel à l'eau potable							
1.1	Tenir des ateliers de ciblage des investissements en utilisant les outils sectoriels de programmation (PCD-AEPA, BPO et sa matrice d'arbitrage, etc.) de façon à garantir la performance et l'équité	Nbre	56		14	14	14	14
1.2	Conduire l'intermédiation sociale suivant le guide IMS-AEP	%	100%		15%	20%	30%	35%
1.3	Réaliser l'inventaire des forages à grand débit dans les communes	Nbre	1		1	-	-	-
1.4	Réaliser des implantations de forages à gros débit pour les CPE	Nbre	1 194		0	90	552	552
1.5	Identifier et définir des caractéristiques des sites d'eau de surface (barrages existants et cours d'eau) pouvant être exploités pour l'AEP	Nbre	1		1			
1.6	Réaliser des forages à gros débit pour les CPE	Nbre	408		2	53	176	177
1.7	Réaliser des piézomètres	Nbre	294		0	0	147	147
1.8	Réaliser des études de CPE à partir d'eau de surface	Nbre	13		2	3	4	5
1.9	Réaliser des études de CPE à partir d'eaux souterraines	Nbre	74		11	15	22	26
1.10	Construire des CPE à partir d'eau de surface	Nbre	13		2	3	4	5
1.11	Construire des CPE à partir d'eaux souterraines	Nbre	74		1	29	22	22
1.12	Réaliser des études d'extension des réseaux ONEA dans les villages rattachés aux centres urbains	Nbre	186		69	117		
1.13	Réaliser les travaux d'extension des réseaux ONEA dans les villages rattachés aux centres urbains	Nbre	186			69	117	
1.14	Réaliser des études d'adduction d'eau potable multi-villages	Nbre	87		1	24	31	32
1.15	Construire des systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages	Nbre	5		1	1	2	1
1.16	Planter et réaliser des forages équipés de PMH dans les villages	Nbre	4 402	1 619	2336	2084	0	0
1.17	Réaliser des études d'AEPS	Nbre	515		77	103	155	180
1.18	Réaliser des travaux de construction de nouvelles AEPS	Nbre	515	83	142	49	120	121
1.19	Augmenter les capacités de production de l'ONEA	m ³	248 400		156 200	40 000	40 000	12 200
1.20	Augmenter les capacités de stockage de l'ONEA	m ³	20 000		18 300	300	600	800
1.21	Etendre les réseaux de distribution de l'ONEA	Km	1 140		280	430	150	280

N°	Actions/Activités	Programmation physique en unité						
		U	Cibles 2020	2016	2017	2018	2019	2020
1.22	Créer de nouveaux centres ONEA	Nbre	8		2	2	2	2
1.23	Réhabiliter/Mettre à niveau des AEPS	Nbre	225	18	36	36	76	77
1.24	Réhabiliter des forages équipés de PMH	Nbre	3 871	549	1083	1298	745	745
2.	Action 2 : Gestion du service public de l'eau							
2.1	Actualiser et poursuivre la mise œuvre de la Réforme de gestion des ouvrages hydrauliques en l'adaptant aux principes d'accès universel à l'eau, d'équité avec un rôle plus affirmé et plus systématique de recours au secteur privé	%	100%		15%	20%	30%	35%
2.2	Finaliser et adopter la stratégie PPP sectorielle	%	100%		15%	20%	30%	35%
2.3	Accompagner les maîtres d'ouvrages dans la mise en place de dispositifs PPP	%	100%		15%	20%	30%	35%
2.4	Informersensibiliser les opérateurs économiques et des autres acteurs du sous-secteur sur le PPP	%	100%		15%	20%	30%	35%
2.5	Diffuser la stratégie PPP auprès des opérateurs économiques et des acteurs de l'eau potable	%	100%		15%	20%	30%	35%
2.6	Mener une étude et mettre en place une régulation du service public de l'eau	%	100%		15%	20%	30%	35%
2.7	Adopter et appliquer une péréquation des prix adaptée à un système de gestion durable des infrastructures (politique tarifaire en milieu rural et semi-urbain)	%	100%		15%	20%	30%	35%
2.8	Organiser un dialogue social sur le prix de l'eau au niveau régional et national (concertations)	%	100%		15%	20%	30%	35%
2.9	Accompagner les communes pour l'identification de solutions locales d'inclusion des couches vulnérables	%	100%		15%	20%	30%	35%
2.10	Mettre en place en synergie avec le programme gouvernance, un accompagnement des communes pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau	%	0%		0%	0%	0%	0%
2.11	Organiser dans les 13 régions, des campagnes d'information/sensibilisation des communes sur l'intercommunalité, les dispositions légales et réglementaires, leurs importances pour le développement local et l'incitation des communes à la mutualisation	%	100%		15%	20%	30%	35%
2.12	Relire les critères d'allocation des ressources transférées et intégrer dans ces critères des modalités pratiques qui prennent en compte l'équité, l'encouragement à l'efficacité et l'efficience, le regroupement pour les travaux et la mutualisation pour la gestion des ouvrages	%	100%			100%		
2.13	Suivre et évaluer les processus d'intercommunalités mis en place pour vérifier leurs fonctionnalités et leurs efficacités d'action	%	100%			33%	33%	34%
2.14	Poursuivre les activités d'optimisation des charges d'exploitation	%	100%		15%	20%	30%	35%
2.15	Elaborer une stratégie nationale de surveillance de la qualité de l'eau de consommation	%	100%		15%	20%	30%	35%
2.16	Mettre en œuvre la stratégie de surveillance de la qualité de l'eau de consommation : élaboration des outils, renforcement des capacités techniques	%	100%			33%	33%	34%
2.17	Renforcer le réseau de laboratoire, mécanisme de financement pérenne du fonctionnement du dispositif de surveillance	%	100%		15%	20%	30%	35%

N°	Actions/Activités	Programmation physique en unité						
		U	Cibles 2020	2016	2017	2018	2019	2020
3.	Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion							
3.1	Elaborer et mettre en œuvre en lien avec le programme gouvernance, des actions de renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP : publics, CT, ONG, privés	%	100%		15%	20%	30%	35%
3.2	Tenir des ateliers régionaux, provinciaux et communaux d'information et de communication du programme (PN-AEP)	%	100%		10%	40%	30%	20%
3.3	Mettre en œuvre la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs stratégiques du PN-AEP	%	100%		15%	20%	30%	35%
3.4	Vulgariser le guide IMS-AEP	%	100%		30%	40%	20%	10%
3.5	Suivre et capitaliser l'application du guide IMS –AEP sur le terrain	%	100%		25%	25%	25%	25%
3.6	Elaborer les outils d'opérationnalisation du programme (manuel de suivi évaluation, manuel d'exécution, manuel de procédures administrative, financière et comptable, plan de communication, BPO régionaux et communaux, PCD-AEPA, normes et critères, document de prescription technique des ouvrages AEP, etc.)	%	100%		30%	50%	20%	
3.7	Elaborer un système de monitoring des principes de l'AFDH dans le cycle de réalisation des ouvrages y compris évaluation de l'accès des pauvres aux services d'eau potable	%	100%		15%	20%	30%	35%

Source : Plan d'Action 2016-2020 du PN-AEP – version actualisée 2018

3 L'AVANCEMENT DU PROGRAMME AU NIVEAU NATIONAL

3.1 Action 1 : Accès universel à l'eau potable

3.1.1 Ateliers de ciblage des investissements en utilisant les outils sectoriels de programmation (PCD-AEPA, BPO et sa matrice d'arbitrage, etc.) de façon à garantir la performance et l'équité (activité 1.1)

Tableau 4 : Récapitulatif des ateliers de programmation et de ciblage

Régions	Nombre d'ateliers programmation et de ciblage au niveau régional			Nombre d'ateliers de ciblage au niveau communal		
	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %
Boucle du Mouhoun	6	6	100	0	0	0
Cascades	1	1	100	0	0	0
Centre	1	1	100	0	0	0
Centre-Est	1	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	1	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0
Est	6	6	100	0	0	0
Hauts-Bassins	1	0	0	0	0	0
Nord	1	0	0	0	0	0
Plateau Central	1	0	0	0	0	0
Sahel	1	1	100	0	0	0
Sud-Ouest	1	0	0	0	0	0
National	21	15	71,4	0	0	0

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Sur 21 ateliers programmés 15 ont été tenus soit un taux de réalisation de 71,4%. Les régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est ont tenu chacune 6 ateliers provinciaux de programmation et de ciblage. Huit (08) régions n'ont pas pu tenir des ateliers de programmation pour des raisons liées d'une part à l'insuffisance de ressources financières et d'autres part à la programmation de cet atelier prévu en fin d'année.

Cependant, on note qu'aucune commune n'a programmé ou réalisé cette activité. Cela montre la non-appropriation de l'activité par les communes qui devront être davantage sensibilisées sur la question et son importance afin de garantir la performance et l'équité dans les investissements réalisés par les communes.

3.1.2 Conduire l'intermédiation sociale suivant le guide IMS-AEP

Le guide IMS-AEP a été validé en septembre 2015. Il a été actualisé en mars 2018 et attend d'être adopté. Bien qu'il ne soit pas encore adopté, des activités ont été menées par les DREA et les ONG.

La synthèse de la situation des activités d'IMS menées au niveau des régions se résume comme suit :

1) Boucle du Mouhoun

Tableau 5 : Bilan des activités d'intermédiation sociale de la Boucle du Mouhoun

Activités du Projet	Prévisions	Réalisation du 23 Mai 2018	Taux de réalisation %
Réunion information villageoise	40	39	98
Implantation sociotechnique (IST)	40	38	95
Rencontre de signature de contrat, d'engagement	40	38	95
Vérification des engagements-Mobilisation financière	40	12	30
Evaluation des communes sur la mise en œuvre de la réforme	18	15	83
Evaluation des AUE sur la mise en œuvre de la réforme	40	38	95
Redynamisation des AUE	40	11	28
Accompagnement des BE/AUE pour la constitution des dossiers de réceptionnés	40	0	0
Accompagnement des AUE pour la signature de la convention de délégation avec la commune	40	0	0
Accompagnement des AUE pour la signature du protocole de collaboration avec les gestionnaires	40	0	0
Accompagnement des communes pour le recrutement et la signature du contrat de suivi et d'entretien avec les maintenanciers	18	0	0
Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement - eau potable (PHA)	40	0	0
Formation des membres BE/AUE et des gestionnaires	40	0	0
Evaluation et consolidation des activités mises en œuvre	40	0	0

Source : Rapport d'activités DREA-BMH

Du tableau 5, il ressort que les activités d'intermédiation sociale autour des forages sont presque achevées, de même que l'évaluation de l'application de la réforme par les différents acteurs. Par contre, l'accompagnement pour la redynamisation des acteurs vient d'être entamé.

2) Cascades

Dans la région des Cascades, les activités d'intermédiation sociale sont menées en tenant compte du guide IMS avec l'Intégration de l'approche fondée sur les Droits Humains en matière d'approvisionnement en eau potable et assainissement. Cette approche prend en compte la non-discrimination et l'égalité, la participation et l'inclusion, l'accès à l'information et la transparence, l'obligation de rendre compte et enfin la durabilité.

Ainsi dans la région des Cascades, l'intermédiation est conduite à travers plusieurs méthodes d'approche telle que la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP), le Self-esteem Associative Strenghts Resource fulnes Action Planning Responsibility (SARAR) pour la réalisation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable (AEP). Ces approches fondées sur le guide IMS, permettent aux usagers d'exercer une action collective ou individuelle pour la sélection, la mise en œuvre, la maintenance et la durabilité des ouvrages.

3) Centre

Dans le cadre du projet de réalisation de 12 forages équipés de PMH dans la région du Centre initié par la DREA-Centre, des actions de communication telles que préconisées par le Guide d'Intermédiation sociale (IMS) ont été mises en œuvre dans les différentes communes et villages concernés par le projet. L'IMS a pour but de faciliter l'organisation des communautés en s'assurant que toutes les parties prenantes participent aux choix et aux décisions. Dans le cas de projets d'AEP, l'IMS permet aux usagers d'exercer une action collective ou individuelle pour la sélection, la mise en œuvre, la maintenance et la durabilité des ouvrages.

L'approche adoptée est la communication interpersonnelle qui a consisté à tenir des assemblées villageoises à l'occasion du démarrage du projet et tout au long du processus. Le public cible de ces AG était constitué des CVD, des membres du bureau de l'AUE et les habitants des villages concernés d'une manière générale. L'animation a été assurée par des animateurs exogènes.

Les rencontres ont porté sur les points suivants :

- Réunion d'Information Villageoise (RIV) : il s'est agi d'informer les responsables villageois du projet, ses objectifs et les rôles attendus des différentes parties prenantes. Cette tâche a été réalisée à 100%.
- Implantation sociale des forages : L'implantation sociale des forages a consisté en l'identification des zones préférentielles avec des personnes ressources (notamment des membres de bureaux d'AUE, des membres de bureaux de Conseil Villageois de Développement) des différents villages bénéficiaires. Pour ce faire, il a été demandé aux représentants de chaque village de proposer deux sites qui feront l'objet de prospection géophysique en vue d'une éventuelle implantation des sites de forages. Cette démarche nous a permis d'avoir des sites qui respectent à la fois les spécifications techniques et qui font l'unanimité au sein des communautés bénéficiaires. Cette activité connaît un taux de réalisation de 100%.
- Formation des AUE sur la chaîne de l'eau : Le public cible de cette activité est constitué des membres des bureaux des AUE mais y étaient conviés l'ensemble des habitants des villages. Il s'est agi de sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques à adopter de sorte à garantir la propreté de l'eau du puisage jusqu'à la consommation finale en passant par le récipient utilisé pour le transport de l'eau, celui utilisé pour le stockage de l'eau ainsi que la durée de stockage de l'eau. Cette activité connaît un taux de réalisation de 100%.
- Redynamisation des AUE : Le processus de redynamisation de l'AUE commence par le diagnostic qui permet d'établir la situation de fonctionnement de l'AUE. La redynamisation de l'AUE vise à :
 - (i) Corriger les insuffisances constatées dans le diagnostic ;
 - (ii) Appuyer au besoin le renouvellement du Bureau exécutif de l'AUE par une nouvelle élection ;
 - (iii) Sensibiliser l'AUE sur son rôle de communication, de veille et de défense des droits des usagers dans le cadre des systèmes de distribution d'eau selon le principe de participation et inclusion de l'AFDH.

La mise en œuvre de cette activité a été effective dans l'ensemble des 12 villages concernés par le projet.

4) Centre Est

Dans le cadre de la conduite des activités d'intermédiation sociale suivant le guide IMS-AEP, ce premier trimestre a été consacré au recrutement des prestataires de mise en œuvre. Les activités seront réalisées au cours du second semestre en vue d'accompagner la réalisation des ouvrages d'eau potable

5) Centre Nord

Aucune activité relative à l'application du guide IMS-AEP sur le terrain n'a été mentionnée

6) Centre Ouest

- Accompagnement de 33 villages à l'implantation sociale des sites
- Renouvellement de 52 AUE
- Accompagnement de 52 AUE à la reconnaissance officielle,
- Accompagnement de 52 AUE à l'ouverture des comptes.

7) Centre Sud

L'application du guide IMS-AEP sur le terrain est réalisée par le Bureau d'Etudes en charge du contrôle des forages. Cette année elle se réalise dans les 15 villages bénéficiaires de forages dans le cadre de l'ABS 2018.

8) Est

Pour ce qui est de l'IMS, les activités sont généralement conduites par des bureaux d'études recrutés pour le suivi-contrôle des ouvrages.

9) Hauts Bassins

La DREA a recruté un bureau d'études chargé de la conduite de l'intermédiation sociale en matière d'hygiène et d'eau potable dont les principaux axes se déclinent ainsi qu'il suit :

- l'implantation sociale des ouvrages ;
- la mobilisation de la contribution des bénéficiaires ;
- l'entretien et la maintenance des ouvrages ;
- la consommation de l'eau potable ;
- la dynamisation des associations des usagers de l'eau (AUE).

L'ensemble des activités ci-dessus citées sont en cours de réalisation.

10) Nord

Les activités d'intermédiation sociale menées au cours du premier semestre 2018 ont portées sur :

- le diagnostic du fonctionnement de quarante (40) Associations des Usagers de l'Eau (AUE) ;
- la mise en place de cinq (5) AUE ;
- le renouvellement de bureaux exécutifs de quarante (40) AUE ;

- l'accompagnement des AUE et des gestionnaires pour la signature de protocoles de collaboration pour la gestion des forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) ;
- l'accompagnement de quarante-quatre (44) AUE pour l'opérationnalisation de leurs comptes d'épargne ;
- l'accompagnement de quarante-quatre (44) AUE pour la signature de conventions de délégation de gestion des forages équipés de PMH ;
- l'accompagnement de la commune de Gourcy pour le recrutement de maintenanciers des forages ;
- l'implantation sociale de 20 forages neufs dans des villages de treize (13) communes de la région.

11) Plateau central

L'intermédiation sociale a été réalisée pour les 20 forages ABS comme suite :

- l'information générale aux communes ;
- information préalable aux villages ;
- implantation sociale des ouvrages ;
- le diagnostic et formation des AUE bénéficiaires (évaluation du fonctionnement).

La première phase de l'IMS a été réalisée, la seconde phase entamée et la troisième phase reste toute entière non encore déroulée.

Une bonne partie de l'IMS a été menée sur les 20 sites bénéficiaires avec l'implication de tous les acteurs concernés. Ainsi on peut noter que toutes les 20 AUE se sont vues diagnostiquées et formées conformément aux difficultés décelées au niveau de chacune d'entre elles.

12) Sahel

Dans le cadre de la réalisation de 07 forages par l'UNICEF, des campagnes d'IEC ont été réalisées dans les communes devant abriter ses nouveaux forages.

13) Sud-Ouest

Tableau 6 : Activités menées dans le cadre de l'IMS dans la région du Sud-Ouest

Activités menées	Niveau d'avancement (%)	Résultats atteints (%)
Information et planification des travaux	Achévé	100
Sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement	En cours	70
Formation des maintenanciers	En cours	60
Appui-conseils	En cours	50
Suivi-évaluation	En cours	40

Source : *Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP*

Au niveau de la DREA, un bureau d'études est recruté pour l'intermédiation sociale et le suivi-contrôle des travaux d'AEP.

De façon générale, on note que chaque région a fourni une liste d'activités d'IMS réalisées au cours du premier semestre, mais qu'aucune région n'a respecté la nomenclature des étapes et des activités décrites dans le guide IMS-AEP.

3.1.3 Forages à gros débit pour les CPE (1.3, 1.4, 1.6 et 1.7)

Tableau 7 : Récapitulatif forages à gros débits

Régions	Inventaire des forages à gros débit, réalisé	Nombre d'implantations de forages à gros débit					Nombre de forages à gros débit					Nombre de piézomètres					
		Programmation initiale (a)	Réalisation				Programmation initiale (a)	Réalisation				Taux (100*b/a) %	Programmation initiale (a)	Réalisation			
			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	Taux (100*b/a) %		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	Taux (100*b/a) %			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	Taux (100*b/a) %
Boucle du Mouhoun	0	0	0	3	3	-	0	0	3	3	-	0	0	0	0	-	
Cascades	103	0	0	15	15	-	0	0	1	1	-	0	0	0	0	-	
Centre	16	0	0	11	11	-	0	0	5	5	-	0	0	0	0	-	
Centre-Est	238	6	0	0	0	-	6	0	0	0	-	0	0	0	0	-	
Centre-Nord	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	
Centre-Ouest	70	6	6	11	17	100,0	6	4	0	4	66,7	0	0	0	0	-	
Centre-Sud	3	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	
Est	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	
Hauts-Bassins	22	19	19	0	19	100,0	19	19	0	19	100,0	0	0	0	0	-	
Nord	82	8	0	0	0	-	8	0	0	0	-	0	0	0	0	-	
Plateau Central	0	2	0	0	0	-	2	0	0	0	-	0	0	0	0	-	
Sahel	0	0	0	9	9	-	0	1	0	1	-	0	0	0	0	-	
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	
National	534	41	25	49	74	61,0	41	24	9	33	58,5	0	0	0	0	-	

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

534 forages à gros débits ont été inventoriés dont 44,6% dans la région du Centre-Est. Aucun forage à gros débit n'a été inventorié dans les régions de la Boucle du Mouhoun, Centre-Nord, Est, Plateau Central, Sahel et Sud-Ouest.

74 implantations ont été réalisées dont 25 dans la programmation et 49 en hors programmations.

A partir de ces implantations, 33 forages à gros débit ont été réalisés avec une performance de 19 forages à gros débit réalisés par le projet PHA-BID/UEMOA dans la région des Hauts-Bassins.

Au cours du premier semestre 2018 aucun piézomètre n'a été réalisé.

3.1.4 Identifier et définir des caractéristiques des sites d'eau de surface (barrages existants et cours d'eau) pouvant être exploités pour l'AEP (activité 1.5)

Tableau 8 : récapitulatif Etudes sites Eaux de Surface

Région	Nombre de sites identifiés	Etude réalisée	Niveau d'avancement
		Oui / Non	
Boucle du Mouhoun	2	Non	-
Cascades	4	Non	-
Centre	0	Non	-
Centre-Est	4	Non	-
Centre-Nord	2	Non	-
Centre-Ouest	3	Non	-
Centre-Sud	1	Non	-
Est	6	Non	-
Hauts-Bassins	2	Non	-
Nord	1	Non	-
Plateau Central	3	Non	-
Sahel	1	Non	-
Sud-Ouest	2	Non	-

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

31 sites ont été répertoriés par les DREA comme pouvant servir à l'AEP. 26 d'entre eux feront l'objet d'étude de disponibilité de la ressource en eau en 2018 (les contrats des bureaux d'études recrutés sont en cours d'élaboration).

3.1.5 Etudes et constructions de CPE (activités 1.8 et 1.9)

Tableau 9 : récapitulatif études et constructions de CPE

Régions	Nombre d'études de CPE					Nombre de CPE construits				
	Programmation initiale	Réalisation			Taux (100*bia) %	Programmation initiale	Réalisation			Taux (100*bia) %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0	0	4	4	-	0	0	0	0	-
Cascades	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	2	2	-	0	0	1	1	-
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-

Régions	Nombre d'études de CPE					Nombre de CPE construits				
	Programmation initiale	Réalisation			Taux (100*b/a) %	Programmation initiale	Réalisation			Taux (100*b/a) %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	16	16	-	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	2	2	-	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	0	0	24	24	-	0	0	1	1	-

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Vingt quatre (24) études de CPE ont été réalisées dont seize (16) dans les Hauts-Bassins par le projet PHA-BID/UEMOA.

3.1.6 Etudes et réalisations de systèmes d'adductions multi-villages (activités 1.14 et 1.15)

Tableau 10 : Récapitulatif Systèmes Adduction Multi-Villages

Régions	Nombre d'études d'adduction d'eau potable multi-villages réalisées					Nombre de systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages construits				
	Programmation initiale	Réalisation			Taux (100*b/a) %	Programmation initiale	Réalisation			Taux (100*b/a) %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Cascades	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-	1	0	1	1	-
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	4	4	-	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	2	2	-	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	1	0	0	0	-
National	0	0	6	6	-	2	0	1	1	-

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Six (06) études d'AEP multi-village ont été réalisées hors programmation dans les régions du Plateau Central (2), et des Hauts-Bassins (4). L'ensemble de ces études concerne l'approvisionnement en eau potable de 19 communes à savoir : Dandé, Bama, Fo, Faramana, Padema, Satiri, Lena, Péni, Karangasso Sambla (province du Houet), Banzon, Samorogouan, Kangala, Kayan, Moroloba (province du Kéné Dougou), Békuy, Koti, Koumbia, Bereba (province du Tuy), Loumbila, Dapélogo et Ziniaré (Province de l'Oubritenga).

En ce qui concerne les travaux de réalisation des AEP Multi-villages, un château d'eau a été réalisé à Koubri dans la région du Centre. Les travaux d'extension et de mise en service de l'AEP-Multi-village sont toujours en cours.

3.1.7 Etudes, réalisations et réhabilitations de systèmes AEPS (activités 1.17, 1.18 et 1.23)

Tableau 11 : Situation réalisation des AEPS

Régions	Nombre d'études (AEPS)					AEPS neuves					AEPS réhabilitées					Extension d'AEPS					Nombre de Bornes fontaines	Nombre de Branchements Particuliers
	Programmation initiale (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %	Programmation initiale (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %	Programmation initiale (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %	Programmation initiale (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %		
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			
Boucle du Mouhoun	0	0	9	9	-	6	0	0	0	-	1	1	1	2	100	1	0	0	0	-	9	11
Cascades	0	0	0	0	-	2	0	1	1	-	3	0	0	0	-	0	0	0	0	-	2	0
Centre	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0
Centre-Est	2	0	0	0	-	3	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	18	0
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	2	2	-	2	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	2	0	0	0	-	6	0	2	2	-	0	0	0	0	-	15	48
Centre-Sud	0	0	0	0	-	3	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0
Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	1	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0
Hauts-Bassins	0	0	16	16	-	13	2	0	2	15,4	0	0	0	0	-	2	0	0	0	-	0	0
Nord	0	0	0	0	-	1	0	0	0	-	3	1	0	1	33,3	0	0	0	0	-	8	0
Plateau Central	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	5	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0
Sahel	0	0	0	0	-	4	3	3	6	75,0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	21	70
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	1	0	0	0	-	0	0	0	0	-	1	1	0	1	100,0	5	10
National	2	0	25	25	-	35	5	4	9	14,3	19	2	3	5	10,5	4	1	2	3	25,0	65	91

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Neuf (09) AEPS neuves ont été réalisées dont quatre (04) en hors programmation.

Pour les réhabilitations, cinq (05) AEPS ont été réhabilitées dont deux (02) issues de la programmation dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Nord.

Egalement, trois (03) extensions d'AEPS ont été réalisées dont une (01) issue de la programmation initiale.

Au total 65 bornes fontaines et 91 branchements particuliers ont été réalisés au cours du premier semestre.

3.1.8 Réalisations et réhabilitations des Postes d'Eau Autonome (PEA) (activités 1.17, 1.18 et 1.23)

Tableau 12 : Situation réalisation des PEA

Régions	PEA neuf					PEA réhabilités				
	Programmation initiale (a)	Réalizations				Programmation initiale (a)	Réalizations			
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	Taux (100*b/a) en %		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	Taux (100*b/a) en %
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Cascades	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Aucun Poste d'eau autonome n'a été programmé.

3.1.9 Réalisations et réhabilitations des forages équipés de PMH (activités 1.16 et 1.24)

Tableau 7 : Situation réalisation forages équipés de PMH

Régions	Forages neufs (PMH)					Forages réhabilités (PMH)				
	Programmation initiale (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %	Programmation initiale (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	155	66	27	93	42,6	73	12	53	65	16,4
Cascades	56	14	27	41	25,0	33	7	0	7	21,2
Centre	104	24	1	25	23,1	94	0	9	9	-
Centre-Est	127	35	19	54	27,6	11	0	0	0	-
Centre-Nord	112	27	41	68	24,1	53	0	5	5	-
Centre-Ouest	73	36	47	83	49,3	106	91	30	121	85,8
Centre-Sud	116	34	15	49	29,3	82	43	0	43	52,4
Est	204	52	13	65	25,5	69	59	0	59	85,5
Hauts-Bassins	218	41	23	64	18,8	94	43	11	54	45,7
Nord	58	30	2	32	51,7	137	52	7	59	38,0
Plateau Central	70	45	13	58	64,3	63	38	5	43	60,3
Sahel	139	50	6	56	36,0	107	24	17	41	22,4
Sud-Ouest	107	49	24	73	45,8	24	12	2	14	50,0
National	1539	503	258	761	32,7	946	381	139	520	40,3

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Dans le premier semestre 2018, 761 forages équipés de pompe ont été réalisées dont 503 issus de la programmation. Le taux de réalisation des forages est de 32,7%.

De même, 520 PMH ont été réhabilitées dont 139 en hors programmation.

3.1.10 Situation des réalisations de puits modernes en milieu rural

Tableau 8 : Situation réalisation puits modernes

Régions	Puits neufs					Puits réhabilités				
	Programmation initiale (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %	Programmation initiale (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	30	19	0	19	63,3	0	0	1	1	-
Cascades	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	2	2	2	4	100,0	5	1	0	1	20,0
Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-

Plateau Central	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sahel	3	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	35	21	2	23	60,0	5	1	1	2	20,0

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Soixante pourcent des Puits programmées en début d'année ont été réalisés. Deux puits ont été réhabilités au cours du premier semestre 2018. Certaines programmations de puits ont été annulées (03 dans la région du Sahel initialement programmé par l'Association de l'Union Fraternel des Croissants de Dori).

3.1.11 Réalisations physiques dans les zones non loties dans les milieux rural et urbain

Tableau 9 : Récapitulatif des réalisations dans les zones non-loties

Régions	Liste des communes concernées	Nbre de Zones non loties	Bornes fontaines (BF)			Branchements particuliers (BP)		
			Program mation initiale	Réalisé	Taux %	Programm ation initiale	Réalisé	Taux %
Boucle du Mouhoun	-	0	0	0	-	0	0	-
Cascades	-	0	0	0	-	0	0	-
Centre	Ouagadougou	7	0	0	-	0	2 158	-
Centre-Est	-	0	0	0	-	0	0	-
Centre-Nord	-	0	0	0	-	0	0	-
Centre-Ouest	-	0	0	0	-	0	0	-
Centre-Sud	-	0	0	0	-	0	0	-
Est	-	0	0	0	-	0	0	-
Hauts-Bassins	Houndé	2	0	0	-	0	0	-
Nord	-	0	0	0	-	0	0	-
Plateau Central	-	0	0	0	-	0	0	-
Sahel	-	0	0	0	-	0	0	-
Sud-Ouest	-	0	0	0	-	0	0	-
National	-	9	0	0	-	0	2 158	-

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Pour Neuf (09) zones périphériques des centres de Ouagadougou et de Houndé, 2 158 branchements particuliers ont été réalisés. Il faut noter que ces réalisations sont exécutées dans le budget des charges courantes de l'ONEA et qu'elles ne font pas l'objet d'une programmation spécifique, mais sur demande de la population.

Tableau 10 : Programmation physique révisée des PEM (forages, puits modernes) milieu rural

Régions	Forages neufs		Forages réhabilités		Puits modernes neufs		Puits modernes réhabilités	
	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée
Boucle du Mouhoun	155	275	73	213	30	19	0	1
Cascades	56	129	33	32	0	0	0	0
Centre	104	83	94	15	0	0	0	0
Centre-Est	127	171	11	11	0	0	0	0
Centre-Nord	112	160	53	56	0	0	0	7
Centre-Ouest	73	108	106	215	0	0	0	0
Centre-Sud	116	124	82	95	2	8	5	0
Est	204	228	69	103	0	0	0	0
Hauts-Bassins	218	260	94	111	0	0	0	0
Nord	58	87	137	142	0	31	0	0
Plateau Central	70	109	63	53	0	0	0	0
Sahel	139	164	107	189	3	0	0	0
Sud-Ouest	107	122	24	46	0	0	0	0
National	1539	2020	946	1281	35	58	5	8

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Tableau 11 : programmation physique révisée des AEPS en milieu rural

Régions	AEPS neuves		AEPS réhabilitées		Extension AEPS	
	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée
Boucle du Mouhoun	6	2	1	2	1	7
Cascades	2	3	3	2	0	0
Centre	0	0	0	0	0	0
Centre-Est	3	3	0	0	0	0
Centre-Nord	0	1	0	1	0	0
Centre-Ouest	2	1	6	7	0	0
Centre-Sud	3	2	0	0	0	0
Est	0	0	1	2	0	0
Hauts-Bassins	13	12	0	0	2	2
Nord	1	1	3	1	0	0
Plateau Central	0	2	5	5	0	0
Sahel	4	17	0	2	0	1
Sud-Ouest	1	2	0	0	1	1
National	35	46	19	22	4	11

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Tableau 12 : programmation physique révisée des systèmes AEP et AEPS multi-villages en milieu rural

Régions	Forage		Bâche ou château		Bornes fontaines		Branchements privés	
	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre	0	1	1	0	0	0	0	0
Centre-Est	6	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	6	6	0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	19	20	0	0	0	0	0	0
Nord	8	7	0	0	0	0	0	0
Plateau Central	2	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	2	0	10	0	0	0
National	41	34	3	0	10	0	0	0

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

3.1.12 Augmentation des capacités de production, de stockage et de distribution des réseaux ONEA (Activités 1.19, 1.20 et 1.21)

Tableau 13 : Récapitulatif des nouveaux centres ouverts par l'ONEA

Région	Nouveau centre géré par l'ONEA (liste : nom du centre, province)
Boucle du Mouhoun	-
Cascades	-
Centre	-
Centre-Est	-
Centre-Nord	-
Centre-Ouest	-
Centre-Sud	-
Est	-
Hauts-Bassins	-
Nord	-
Plateau Central	-
Sahel	-
Sud-Ouest	-
National	-

Source : ONEA 2018

Aucun nouveau centre n'a été ouvert au cours du premier semestre 2018 par l'ONEA.

Tableau 20 : Situation de l'Augmentation des capacités de production, stockage et distribution des réseaux ONEA

Région	Réseau (Km)			Branchement Particulier (Nbre)			Borne Fontaine non encore raccordé au réseau (Nbre)			Capacité de stockage (m ³)			Capacité de production (m ³ /j)		
	Prévu	Réalisé	Taux (%)	Prévu	Réalisé	Taux (%)	Prévu	Réalisé non raccordé	Taux (%)	Prévu	Réalisé	Taux (%)	Prévu	Réalisé	Taux (%)
Boucle du Mouhoun	18,0	0,0	-	969	537	55,4	5	4	80,0	0	0	-	400	0	0,0
Cascades	14,0	0,0	-	932	365	39,6	7	0	-	0	0	-	400	0	0,0
Centre	340,0	17,0	5,0	20 120	4 435	22,2	30	1	3,3	0	0	-	4 500	5418	120,4
Centre-Est	17,0	0,0	-	954	319	33,4	4	1	25,0	0	0	-	800	0	0,0
Centre-Nord	6,0	4,6	76,9	935	739	79,0	8	9	112,5	0	0	-	300	0	0,0
Centre-Ouest	25,0	3,5	13,8	1 800	290	16,1	11	9	81,8	0	0	-	900	0	0,0
Centre-Sud	13,0	0,3	2,5	430	72	16,7	6	0	-	150	0	0,0	200	0	0,0
Est	8,0	0,5	5,7	661	145	21,9	1	6	600,0	0	0	-	600	0	0,0
Hauts-Bassins	114,0	3,5	3,1	5 253	2 343	44,6	12	1	8,3	0	0	-	200	0	0,0
Nord	22,0	0,4	1,9	1 440	732	50,8	6	0	-	0	0	-	900	0	0,0
Plateau Central	14,0	0,0	-	676	604	89,3	6	0	-	300	0	0,0	200	0	0,0
Sahel	9,0	0,4	4,1	460	138	30,0	7	0	-	0	0	-	700	0	0,0
Sud-Ouest	11	0,0	-	565	500	88,5	6	0,0	-	0	0	-	700	0	0,0
TOTAL ONEA	611,0	30,2	4,9	35 195	11 219	31,9	109	31	28,4	450	0	0,0	10 800	5 418	50,2

Source : ONEA 2018

- réseau : 4,9 %
- branchements particuliers (BP) : 31,9 %
- bornes fontaines (BF) : 28,4 %
- capacité de stockage : 0,0 %
- capacité de production : 50,2 %

Les faibles taux de réalisation s'expliquent par les raisons suivantes :

- réseau d'AEP (4,9%) : le taux de 4.95% représente des extensions de 2017 en cours d'exécution. La programmation de 2018 connaît un retard dans le processus de passation des marchés ;
- bornes fontaines (28,44%) : les résultats de l'appel d'offre sont en cours de publication ; les 31 bornes fontaines réalisées représentent un reliquat des travaux de 2016-2017 ;
- augmentation de la Capacité de stockage : un château d'eau de 300 m³ et un autre de 150 m³ à Manga sont en cours de réalisation ;
- augmentation de la capacité de production : un appel d'offres pour l'exécution de 65 forages est en cours de traitement.

La principale raison de ces contreperformances est le retard enregistré dans la passation des marchés.

Le tableau ci-après fait la situation des villages rattachés, raccordés grâce à l'extension du réseau. Il fait également ressortir la situation des études réalisées pour l'extension des réseaux vers les villages rattachés des centres suivants :

Tableau 21 : Situation détaillée des extensions dans les villages rattachés des communes urbaines

Région	Etudes réalisées par l'ONEA relatives à l'extension des réseaux vers les villages rattachés aux centres urbains (liste des centres concernés)	Liste des centres concernés par une extension dans les villages rattachés : réalisations
Plateau central	Ziniaré	Ziniaré

Source : ONEA 2018

Tableau 22 : Tableau de programmation physique et financière révisées 2018 pour le milieu urbain

Activités à mener	Programmation initiale	Programmation révisée	Sources de vérification
Augmenter les capacités de stockage (m ³)	300	450	AFD/BEI/ONEA
Augmenter la longueur du réseau (km)	800	611	BM/BID
Augmenter le nombre de branchements particuliers	32 500	35 195	BM/ONEA
Augmenter le nombre de bornes fontaines	180	109	BM/ONEA
Réaliser des forages	30	108	ONEA

Source : ONEA 2018

3.2 Action 2 : Gestion du service public de l'eau

3.2.1 Mise en œuvre des PPP (activités 2.2, 2.3, 2.4, 2.5)

Le document de la stratégie de partenariat public privé a été validé en atelier national le 25 juin 2015 puis soumis au Conseil National de l'Eau (CNEau) le 06 juillet 2017. L'étude a été introduite au cabinet en Mai 2018 pour adoption en conseil des ministres. La DGEP et les DREA assurent le rôle d'appui-conseil au niveau des communes et les accompagnent dans la mise en délégation de leurs ouvrages. Le nombre d'AEPS déléguées par région se trouve dans le tableau ci-dessous.

Tableau 23 : Modes de gestion des AEPS et systèmes d'AEP multi-village au niveau national

Région	Nombre de villages dépassant 2 000 habitants	Nombre total d'AEP/AEPS (a)	Nombre d'AEP/AEPS communautaires (b)	AEP/AEPS gérées par délégation au 30/06/2018					Nombre de contrats signés en 2018	Noms Opérateurs Privés
				ONEA (c)	Opérateurs privés (d)	ONG/ associations (e)	Nombre total d'AEP/AEPS gérées par délégation (f)	Proportion d'AEPS gérées par délégation (100*f/b) (en %)		
Boucle du Mouhoun	263	136	130	2	14	0	16	12,3	8	PPI, EPS
Cascades	135	49	44	1	5	19	25	56,8	1	VERGNET Burkina, ADAE
Centre	31	63	52	20	17	0	37	71,2	0	SAWES, BADCOM
Centre-Est	180	53	30	2	18	0	20	66,7	1	PPI, GORGARIS DEVELOPPEMENT, SAWES, BADCOM
Centre-Nord	226	67	36	1	17	7	25	69,4	7	PPI, SAWES, FASO HYDRO, VERGNET
Centre-Ouest	231	104	22	0	9	0	9	40,9	0	SAWES, VERGNET,
Centre-Sud	111	118	28	0	28	0	28	100,0	0	SAWES
Est	301	118	43	5	-	21	26	60,5	-	-
Hauts-Bassins	489	107	82	1	9	38	48	58,5	0	VERGNET
Nord	177	137	131	2	93	2	97	74,0	10	SORE ET FRERES, PPI
Plateau Central	104	86	46	1	3	1	5	10,9	0	SAWES, ACMG
Sahel	-	115	43	5	27	2	34	79,1	10	Faso Hydro
Sud-Ouest	42	36	22	4	4	0	8	36,4	4	VERGNET
National	290²	1 189	709	44	244	90	378	53,3	41	

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

A la date du 30 juin 2018, il existe au total 1189 AEPS dont 709 sont communautaires. Le pourcentage d'AEPS gérées par délégation est de 53,3%. Ce taux est supérieur à celui du 31 décembre 2017.

Les faibles taux de délégation des AEPS sont constatés dans les régions de l'Est (0%), de la Boucle du Mouhoun (12,3%), du Plateau Central (10,9%), du Sud-Ouest (36,4%) et du Centre-Ouest (40,9%). Cette situation s'explique parfois par la réticence de certaines communes à déléguer les ouvrages de leur espace territorial.

Seules les régions du Nord (10), du Sahel (10), de la Boucle du Mouhoun (8), du Centre-Nord (7) du Sud-Ouest (4), des Cascades (1) et du Centre-Est (1) ont signés au moins un contrat de délégation de la gestion des AEPS.

La majorité des délégataires ne rendent pas compte de leur gestion. Les rapports ne sont pas régulièrement transmis aux communes, aux DREA et à la DGEP. La mise en place d'un dispositif adéquat de suivi est donc nécessaire pour un meilleur suivi de la gestion des ouvrages, une pérennisation des ouvrages et un accès durable à l'eau potable des populations.

Au total 1954 villages ont une population supérieure à 2000 habitants, hormis le Sahel. Les attaques enregistrées au cours de ces dernières années ont entraîné un déplacement des populations rendant difficile le dénombrement des villages ayant une population supérieure ou égale à deux mille (2000) habitants.

3.2.2 Régulation du service public de l'eau et politique tarifaire en milieu rural et semi-urbain et urbain (activités 2.6, 2.7 et 2.8)

➤ En milieu rural

L'étude tarifaire a été validée en atelier national le 4 mai 2017 et soumise au CNEau le 06 juillet 2017. Elle a été introduite au cabinet en Mai 2018 pour adoption en conseil des ministres. En attendant le prix du mètre cube d'eau potable au niveau des AEPS se réfère au montant plafonné (inférieur ou égal à 500 FCFA/m³), retenu dans le document cadre de la réforme adopté depuis 2000.

Après l'adoption de l'étude tarifaire, il est prévu la mise en œuvre effective d'un certain nombre de mesures d'accompagnement notamment la mise en place d'un mécanisme de régulation, la péréquation des prix, des rencontres de concertation et bien d'autres actions énoncées dans les principes de ladite l'étude.

➤ En milieu semi-urbain et urbain

Politique tarifaire 2014-2018 de l'ONEA



L'ONEA met en œuvre sa politique tarifaire 2014-2018 adoptée en Conseil des ministres le 24 juillet 2014. La structure de cette politique tarifaire tient compte de la mise en œuvre du volet urbain du Programme national d'approvisionnement en eau potable (PN-AEP) et du Programme national d'assainissement des eaux usées et excréta (PN-AEUE) dont l'ONEA est responsable.

Les tarifs sont étudiés pour que les gros consommateurs subventionnent l'accès à l'eau potable des petits consommateurs (mécanisme appelé subvention croisée) et que les grands centres financent et soutiennent les petits centres déficitaires (mécanisme appelé péréquation).

Cette politique tarifaire prend en compte les investissements réalisés par l'ONEA et les grands chantiers engagés pour résoudre durablement les problèmes d'approvisionnement en eau potable des populations des zones urbaines.

La substance de cette politique tarifaire se résume comme suit pour les tarifs de l'eau :

- maintien du plafond et du tarif de la tranche sociale à 8 m³/mois et 188 FCFA/m³ ;
- maintien du tarif de vente aux bornes fontaines à 188 FCFA/m³ ;
- maintien du tarif de la redevance fixe mensuelle à 1000 FCFA/mois ;
- réajustement du tarif de la deuxième tranche (9 à 15 m³/mois) à 463 FCFA/m³ ;
- réajustement du tarif de la troisième tranche (16 à 25 m³/mois) à 663 FCFA/m³ ;
- réajustement du tarif de la quatrième tranche et du tarif appliqué aux professionnels et à l'Administration à 1104 FCFA/m³.

Ces tarifs sont applicables à partir des consommations du mois de juillet 2018 (factures qui seront transmises aux clients en septembre 2018).

3.2.3 Transfert des ressources financières aux collectivités territoriales pour l'AEP

Le tableau 24 donne la synthèse de l'exécution physique et financière des fonds transférés aux collectivités territoriales

Tableau 14 : Situation de l'exécution physique et financière des fonds transférés aux collectivités territoriales

Régions	Nombre communes	Nombre communes bénéficiaires	Ouvrages (Forages)						Montants (en milliers de FCFA)					
			Nouvelles réalisations			Réhabilitations			Nouvelles réalisations			Réhabilitations		
			Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %
Boucle du Mouhoun	47	22	-	0	-	94	0	0,0	0	0	-	235 000	0	-
Cascades	17	4	-	-	-	17	0	0	0	0	-	42 500	16 954	40
Centre	7		-	-	-	0	0		0	0	-	0	0	-
Centre-Est	30	2	0	-	-	9	0	0	0	0	-	22 500	0	-
Centre-Nord	28	6			-	31	0	0	0	0	-	83 406	0	-
Centre-Ouest	38	16	0	0	-	83	16	19	0	0	-	207 500	20 145,5	10
Centre-Sud	19	8	0	0	-	31	0	0	0	0	-	80 000	0	-
Est	27	22	10	0	0	93	0	0	75 000	0	0	232 500	0	-
Hauts-Bassins	33	9	0	0	-	39	9	23	0	0	-	97 500	62 850	64
Nord	31	17	0	0	-	91	10	11	0	0	-	232 500	24 075	10
Plateau Central	20	4	0	0	-	16	5	31	0	0		40 000	4 491,4	11
Sahel	26	26	10	8	80	159	74	47	75 000	58 097	77,5	397 500	170 828,5	43
Sud-Ouest	28	10	0	0	-	38	2	5	0	0		95 000	2 500	3
National	351	146	20	8	40	701	116	17	150 000	58 097	38,7	1 765 906	301 844,4	17

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Au titre de l'année budgétaire de l'Etat, exercice 2018, un milliard trois cent quatre-vingt million (1 380 000 000) ont été transférés aux communes pour la réhabilitation des forages dans cent vingt-deux communes (122). Les montants prévus dans le tableau ci-dessus ont tenu compte des reports de budgets antérieurs. Le taux d'engagement des fonds transférés destinés aux réhabilitations des forages est de 17%. Ce taux faible est dû aux principales difficultés suivantes rencontrées par les communes lors de l'exécution :

- le manque d'anticipation des communes, les obligeant à démarrer les travaux en pleine saison des pluies ;
- la défaillance des entreprises attributaires ;
- le déblocage tardif des fonds dû à la grève répétée des agents du ministère en charge de l'économie et des finances ;
- la petite des travaux des communes qui rend certains appels d'offres infructueux ;
- la lourdeur administrative.

Pour une bonne exécution des fonds transférés, les solutions suivantes sont proposées :

- une mise en œuvre effective de l'Assistance à la maîtrise d'ouvrage communale ;
- une implication des DREA dans le montage des DAO, le recrutement des prestataires, le choix des sites et la supervision des travaux. ;
- le renforcement des capacités des DREA et des DPEA en moyens matériels, financiers et humains pour une meilleure assistance des communes à la maîtrise d'ouvrage.

3.2.4 Accompagnement des communes dans leur rôle de maîtres d'ouvrage (Activités 2.9, 2.10, 2.11 et 2.13)

Etat des lieux de la mise en œuvre du plan d'actions pour l'AMOC en matière d'AEPHA au niveau national :

Niveau d'avancement / résultats atteints

Tableau 25 : Avancement des activités du plan d'actions AMOC-AEPHA au niveau national

Objectifs spécifiques (plan d'action AMOC-AEPHA)	Actions /Activités	Nombre de tâches						Taux d'avancement 1 ^{er} semestre	Taux Pondéré Exécution 1 ^{er} semestre	Taux d'avancement annuel
		Prévues annuelles	Prévues 1 ^{er} semestre	Non réalisées	En démarrage	Partiellement réalisées	Réalisées			
OS.1 : Formaliser et renforcer l'encrege organisationnel de l'AMOC en matière d'AEPHA	Action 1 :	0	0	0	0	0	0	-		-
	Action 2 : Signature et suivi-appui de la mise en œuvre des protocoles d'AMOC en matière d'AEPHA	14	4	1	0	0	4	100%		28.6%
	Activité 1 : <i>Elaborer un chronogramme pour la promotion et la signature des protocoles de collaboration d'AMOC-AEPHA</i>	1	1	0	0	0	1	100%		100%
	Activité 2 : <i>Promouvoir et signer les protocoles de collaboration d'AMOC-AEPHA</i>	13	4	1	0	0	3	75%		23.1%
OS.2: Développer et renforcer les capacités de base d'AMOC en matière d'AEPHA	Action 3 : Développement des compétences en matière d'AMOC-AEPHA des personelles STD de la Santé et de l'éducation situés sur le ressort territorial communal	2	2	2	0	0	0	0%		-
	Activité 1 : <i>Valider les projets de cahiers de charge de formation des ICP et AIS</i>	1	1	1	0	0	0	0%		-
	Activité 2 : <i>Valider les projets de cahiers de charges de formation des CCEB et conseillers pédagogiques itinérant</i>	1	1	1	0	0	0	0%		-
	Action 4 : Développement des capacités de suivi-appui professionnel de l'AMOC de base par le niveau régional, provinciale et de district sanitaire	2	0	0	0	0	0	-		-

Objectifs spécifiques (plan d'action AMOC- AEPHA)	Actions /Activités	Nombre de tâches						Taux d'avancement 1 ^{er} semestre	Taux Pondéré Exécution 1 ^{er} semestre	Taux d'avancement annuel
		Prévues annuelles	Prévues 1 ^{er} semestre	Non réalisées	En démarrage	Partiellement réalisées	Réalisées			
	Activité 1 : Valider les propositions de cadre organique de la fonction de coordination /programmation, suivi-évaluation, appui-conseil au sein des DREA et DPEA	1	0	0	0	0	0	-		-
	Activité 2 : Valider les projets de cahiers de charges de formation des personnels dédiés au suivi-appui de l'AMOC-AEPHA au niveau régional, provincial et district sanitaire	1	0	0	0	0	0	-		-
	Activité 3 : Doter les Directions régionales de personnels requis									-
	Action 5 : Développement des capacités de suivi-appui professionnelle AMOC par le niveau centrale	1	0	0	0	0	0	-		-
	Activité : Valider les projets de cahiers de charges de formation des personnels au niveau central dédiés au suivi-appui des Directions régionales en charge de l'eau et de l'assainissement dans leur mission d'AMOC	1	0	0	0	0	0	-		-
OS.3 : Construire à l'horizon 2019 le leadership communal en matière d'AEPHA à travers des ressources, structures, mécanismes et outils adaptés	Action 6 : Recrutement, formation et mise en place dans chaque commune d'un agent technique communal d'AEPHA	128	2	125	125	1	0	0%		-
	Activité 1 : Elaborer un projet de rapport en conseil des Ministres relatif au recrutement à la formation et à la mise en place des ATC/AEPA	1	1	0	0	1	0	50%		50%

Objectifs spécifiques (plan d'action AMOC- AEPHA)	Actions /Activités	Nombre de tâches						Taux d'avancement 1 ^{er} semestre	Taux Pondéré Exécution 1 ^{er} semestre	Taux d'avancement annuel
		Prévues annuelles	Prévues 1 ^{er} semestre	Non réalisées	En démarrage	Partiellement réalisées	Réalisées			
	Activité 2 : Introduire pour adoption par le conseil des Ministres le rapport relatif au recrutement, à la formation et à la mise en place des ATC/AEPHA	1	1	0	0	0	0	0%		0%
	Activité 3 : Elaborer des curricula de formation des ATC-AEPHA et le cahier de charge de formation du centre	1	0	0	0	0	0	-		25%
	Activité 4 : Recruter et former les élèves ATC-AEPHA	125	0	125	125	0	0	25%		25%
	Action 7 : Structuration et pérennisation des services d'accès à l'eau potable, à l'assainissement de base et de promotion de l'hygiène	0	0	0	0	0	0	-		-
	Action 8 : Renforcement de l'internalisation et de l'appropriation du processus du PCD-AEPA	1	1	0	0	0	1	100%		100%
	Activité : Valider le guide méthodologique d'élaboration de PCD-AEPA	1	1	0	0	0	1	100%		100%
	Action 9 : Décentralisation / déconcentration du processus du BPO	0	0	0	0	0	0	-		-
	Action 10 : Faire de la contribution financière une modalité communale de mobilisation de ressources financières sur le secteur de l'AEPHA	15	8	6	0	0	1	12,5		6,67%
	Activité 1 : Valider la Note d'appui à la mise en œuvre des contributions financières des bénéficiaires en matière d'AEPHA sous l'égide du SG/Ministère en charge de l'eau et de l'assainissement avec les	1	1	0	0	0	1	100%		100%

Objectifs spécifiques (plan d'action AMOC- AEPHA)	Actions /Activités	Nombre de tâches						Taux d'avancement 1 ^{er} semestre	Taux Pondéré Exécution 1 ^{er} semestre	Taux d'avancement annuel
		Prévues annuelles	Prévues 1 ^{er} semestre	Non réalisées	En démarrage	Partiellement réalisées	Réalisées			
	<i>représentants des structures concernées</i>									
	Activité 2 : Signer et ventiler la Note d'appui à la mise en œuvre des contributions financières des bénéficiaires en matière d'AEPHA	1	1	0	0	0	0	0%		0%
	Activité 3 : Tenir des ateliers de promotion et d'appui à l'exploitation par les communes de la Note d'appui dans chaque région	13	6	6	0	0	0	0%		0%
	Action 11 : Préparation et mise en œuvre de schémas et outils d'appui à l'AMOC des travaux et de la gestion des ouvrages d'AEPA	1	1	1	0	0	0	0%		0%
	Activité : Elaborer des outils d'appui à la passation et gestion des marchés publics et de délégation de gestion d'AEPS et de latrines publiques à l'usage des Directions régionales en charge de l'eau et de l'assainissement et des communes	1	1	1	0	0	0	0%		0%
	Action 12 : Transfert aux communes des ressources en matière d'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas	0	0	0	0	0	0	-		-
Total général		164	18	135	125	1	6	33,33		3,66

Source : extrait du rapport d'activités de la DGEP/MEA

Dans le cadre de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale, la Direction générale de l'eau potable a également prévu au titre du budget de l'Etat gestion 2018, des travaux de construction de 20 Directions provinciales de l'eau et de l'assainissement. L'étude architecturale est disponible et les procédures administratives pour le recrutement des entreprises en charge des travaux sont en cours. Le niveau d'exécution du marché est estimé à 5%.

Le niveau de mise en œuvre des activités du Plan d'actions pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale en matière d'approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement, est faible (33,33%) pour ce premier semestre.

Cette faiblesse s'explique d'une part par la récente adoption du Plan d'actions pour l'AMOC en matière d'AEPHA en conseil des ministres (7 mars 2018) et d'autre part par le manque de ressources financières lié essentiellement au ralentissement des procédures de déblocage des fonds du fait de la fronde sociale qui perdure au niveau du Ministère en charge des finances. Ces difficultés n'ont donc pas permis la réalisation de la plupart des activités suivantes prévues au premier semestre: (i) la promotion des protocoles de collaboration d'AMOC-AEPHA (ii) la validation des cahiers de charges de formation des personnels de la santé (agents itinérants de santé et les infirmiers chefs de poste) (iii) la validation des cahiers de charges de formation des personnels de l'éducation (chefs de circonscription de l'éducation de base et les conseillers pédagogiques itinérants) (iv) la finalisation du rapport en conseil des ministre pour le recrutement, la formation et la mise en place des agents techniques communaux en matière d'AEPHA.

Tableau 15 : Formations réalisées auprès des communes sur l'exercice de la MOC et auprès des agents des DREA sur l'Assistance à la MOC :

Niveau d'avancement / résultats atteints

Module MOC concernés	Acteurs bénéficiaires	Nombre de personnes	Régions	Financement
Formation des acteurs locaux sur la Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable	AUE/AR/CVD	144	Cascades	ABS
Promotion de l'eau potable, hygiène et assainissement	Promoteur santé/volontaire et membre du comité provincial	413	Cascades	Croix Rouge
Professionnalisation des acteurs locaux dans le domaine de l'eau potable et l'assainissement	Opérateurs locaux	-	Cascades	WATER AID (One drop,Hilton,Water4)
Formation sur l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale en AEPHA	DPEA, DREA	3	Sud-Ouest	PEA GIZ
Atelier de capitalisation sur les processus de mise en affermage des AEPS	DPEA, DREA	3	Sud-Ouest	PEA GIZ
Ateliers de recyclage des acteurs communaux sur la Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural et semi-urbain	DPEA, DREA, Maires, 1 ^{ers} adj/maires, SG, CEDL, Points focaux, comptables, Préfets	120	Centre-Sud	PROGEA II/JICA
Atelier de formation technique sur la maintenance des pompes à motricité humaine	Maintenanciers et artisans réparateurs	90	Centre-sud	PROGEA II/JICA

Source : *Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP*

Outre ces ateliers de formation, les DREA de la Boucle du Mouhoun, du Sud-Ouest et des Hauts-bassins ont organisé avec l'appui de PEA/GIZ, des ateliers d'information sur le protocole de collaboration pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale en matière d'AEPHA. En rappel, ce protocole a pour objet d'organiser la relation formelle et systématique entre la Direction régionale de l'eau et de l'assainissement, la Direction régionale des enseignements post-primaires et secondaires, la direction régionale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle, la Direction régionale de la santé et les communes du ressort régional et ce, dans le but de créer une synergie d'actions et renforcer leurs capacités d'action en matière d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement.

💧 Etat des lieux de l'actualisation des PCD-AEPA

Tableau 16 : Nombre de communes ayant élaboré leurs plans communaux de développement sectoriel AEPA

Régions	Nbre de communes concernées	Nombre de PCD-AEPA mis à jour selon le nouveau guide dans la période		
		Prévu	Réalisé	Taux%
Boucle du Mouhoun	47	11	8	72,7
Cascades	17	0	0	-
Centre	7	0	0	-
Centre-Est	30	0	0	-
Centre-Nord	28	0	0	-
Centre-Ouest	38	1	0	0
Centre-Sud	19	0	0	-
Est	27	2	0	0
Hauts-Bassins	33	8	6	75
Nord	31	0	0	-
Plateau Central	20	0	0	-
Sahel	26	0	0	-
Sud-Ouest	28	2	0	0
TOTAL	351	24	14	58,3

Source : *Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP*

Conformément au rapport bilan annuelle sectorielle de 2015, toutes les communes disposaient de leur PCD-AEPA. Cependant au 31 décembre 2017, 275 plans communaux (soit 77,7%) étaient arrivés à échéance et devront être élaborés. Au vu du nombre élevé de PCD-AEPA arrivés à échéance, la prévision de 24 plans à élaborer paraît insuffisante. Des efforts significatifs devront être déployés par les communes dans la mise à jour de ce document fort important pour les actions de planification/programmation en matière d'AEPHA.

💧 Actions réalisées en accompagnement des communes dans l'identification de solutions locales d'inclusion des couches vulnérables

En 2014, le guide méthodologique d'élaboration des PCD-AEPA a été révisé pour prendre en compte les personnes pauvres et vulnérables dans la planification des actions en matière d'AEPHA. 14 PCD-AEPA ont été réalisés sur cette base et les 10 autres plans qui sont en cours d'élaboration ont franchi la phase de diagnostic ; ce qui a permis aux structures d'appui technique qui accompagnent les communes dans l'élaboration de leurs PCD-AEPA d'identifier des solutions locales d'inclusion des personnes pauvres et vulnérables.

Promotion et suivi de l'intercommunalité : niveau d'avancement / résultats atteints

Dans un souci de permettre aux collectivités territoriales de pallier l'insuffisance des ressources tant financières, matérielles, qu'humaines, le code général des collectivités territoriales a prévu des dispositions permettant aux communes de mutualiser leurs ressources pour plus d'efficacité et d'efficience dans la mise en œuvre des activités relatives aux compétences qui leur ont été transférées.

Le ministère de l'eau et de l'assainissement, face aux difficultés rencontrées par les communes dans l'exécution notamment des ressources transférées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, a mené, avec l'appui financier de DANIDA, une étude sur les possibilités de mutualisation des ressources pour plus d'efficacité et d'efficience.

Les résultats de cette étude ont été restitués et validés en atelier national en mars 2017.

De cette étude, il ressort un certain nombre de recommandations dont la relecture du décret n°2012-308/PRES/PM/MATDS/MEF du 24 avril 2012, portant statut général de la communauté de communes au Burkina Faso, afin de corriger certaines dispositions qui ne sont pas de nature à encourager les communes à s'orienter vers la communauté des communes.

A cet effet, des rencontres de plaidoyer ont été menées avec le Ministère de l'administration territorial et de la décentralisation et le réseau des parlementaires AEPA de l'Assemblée Nationale du Burkina.

Sous l'impulsion de projets, d'ONG/associations, de coopérations décentralisées, des formes d'intercommunalité existent sur le terrain.

Par exemple, dans :

- la région de la Boucle du Mouhoun les communes de Bondoukuy et Ouarkoye se sont associées depuis 2014 pour recruter un agent technique en assainissement avec l'accompagnement du projet Sanya Kagni. En outre, les communes de Boromo, Fara et Poura sous l'impulsion du projet Sani Faso partagent un technicien intercommunal chargé des questions d'eau et d'assainissement depuis avril 2011 ;
- la région des Cascades : les Communes de Moussodougou et de Bérégadougou ont entamé un processus d'intercommunalité pour la gestion des ouvrages hydrauliques. Ce processus est en phase de consolidation ;
- la région du Nord : les communes de Bagaré et de La-Todin se sont associées sous l'impulsion de l'ONG EAU Vive en intercommunalité pour recruter un agent technique Eau et assainissement ;
- la région du Centre-Ouest : 20 communes entreprennent de s'associer pour recruter un fermier en vue de la gestion de leurs AEPS en intercommunalité ;
- des regroupements de communes pour la gestion des Adductions d'Eau Potable Simplifiées par un fermier existent dans la plupart des régions, En rappel, ce système de péréquation est fortement recommandé par la Réforme du système de gestion des infrastructures d'alimentation en eau potable.

Cependant, ces formes de mutualisation de ressources et de compétences qui existent n'ont pas de base juridique officielle.

Dans l'optique de permettre aux communes de se regrouper à travers des bases légales, il est prévu des ateliers d'information sur les résultats de l'étude relative à l'« analyse et faisabilité de la mutualisation des compétences et des ressources des communes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ».

💧 Actions réalisées en accompagnement des communes dans la réalisation des ouvrages d’AEP réalisés grâce aux ressources transférées ou à l’appui financier d’un autre partenaire

Au cours du premier semestre de l’année 2018, des appuis-conseils que les DREA ont effectués au profit des collectivités territoriales en termes d’appuis à l’élaboration des dossiers d’appel à concurrence, à la réception des ouvrages d’AEPA et à la mise en œuvre de la Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d’alimentation en eau potable en milieux rural et semi-urbain. Le détail des appuis est consigné dans le tableau ci-dessous :

Tableau 17 : Appui-conseil aux communes

structures	Type d’appui-conseil	Nombre de communes bénéficiaires
DREA Boucle du Mouhoun	Appui dans l’élaboration de dossiers d’appel à concurrence pour la réalisation et / ou réhabilitation des ouvrages d’AEPA	11
	Appui pour le recrutement de fermier pour la gestion des AEPS PEA	28
	Réception des ouvrages AEPA	5
	Appui aux communes pour le diagnostic d’AEPS en vue de leur réhabilitation	2
DREA Cascades	-Elaboration des dossiers d'appel d'offres -Dépouillement et analyse des offres -suivi et réception des travaux de réalisations des ouvrages -formation des acteurs locaux.	17
DREA Centre-Est	Appui à l’Analyse des dossiers d’appel à concurrence pour la réalisation des travaux de forages et de latrines	15
	Appui à l’élaboration des dossiers de recrutement des opérateurs privés chargés de la gestion des AEPS	6
	Appui à la réception technique des forages	05
	Appui à l’élaboration des dossiers d’appel d’offre en vue du recrutement de prestataires chargés de la gestion des AEPS	04
DREA Centre-Ouest	Appui aux communes pour le recrutement d’un fermier	20
	Appui pour un diagnostic pour la réhabilitation de l’AEPS de Névry	1
	Appui pour la préparation et le dépouillement des offres	16
	Appui aux réceptions provisoires et définitives des ouvrages d’AEP et AEUE	6

structures	Type d'appui-conseil	Nombre de communes bénéficiaires
DREA Centre-Sud	Elaboration des dossiers d'appels à concurrence	7
	Sorties pour le suivi des travaux de réalisation des ouvrages d'AEPA	10
	Communication en session de conseils municipaux pour une efficience dans la gestion des ouvrages d'AEP	3
	Suivi des plans d'actions communaux pour la mise en œuvre de la Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural et semi-urbain avec l'appui du PROGEA II	18
DREA Hauts-Bassins	Information sur le projet de protocole type de collaboration pour l'AMOC en matière d'AEPHA	33
	Appui conseil pour l'élaboration d'un plan d'opérationnalisation de la stratégie de gestion du service d'eau potable	01
DRENA Hauts-Bassins	-Séances d'éducation à l'hygiène et assainissement à l'école -Concours -Formation des encadreurs -Cours d'éducation civique	01
DREA Nord	Atelier de finalisation des contrats d'affermage	14
	Atelier de signature des contrats d'affermage	12
	Assistance aux communes dans l'élaboration des DAO et la sélection des prestataires	11
	Participation à la réception des ouvrages réalisés par les collectivités	5
DREA PCL	Suivi des plans d'actions communaux pour la mise en œuvre de la Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural et semi-urbain avec l'appui du PROGEA II	20
DREA Sahel	Rencontre d'échange avec les populations des Tin-Akoff, Boundoré, Oursi, Arbinda et Pobé Mengao sur la mise en affermage des AEPS	05
	Atelier de formation des membres des bureaux exécutifs des AUE de Falagountou et Gorom-Gorom	02
	Suivi des associations d'usager de l'Eau des communes de Gorom-Gorom et Falagountou	02
	Suivi des ouvrages des fonds transférés	16

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

3.2.5 Fonctionnalité du dispositif de gestion des ouvrages en milieu rural et semi-urbain (activité 2.1) : application de la Réforme

Le document cadre portant réforme du système d'alimentation en eau potable des infrastructures hydrauliques en milieu rural et semi-urbain adopté en 2000 est en cours de relecture. Intitulé stratégie de gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau potable, il est au stade de se conformer au document type de stratégie élaboré par le ministère en charge de l'économie.

Tableau 18 : Etat des lieux des AUE au niveau village par commune :

Région	Nbre communes	Nbre villages	Nbre de secteurs	Nbre de nouvelles AUE mise en place en 2018	Nbre Total d'AUE existantes (a)	Nbre Total d'AUE reconnues (b)	Proportions d'AUE reconnues (%) (100*b/a)	Nbre d'AUE possédant un compte bancaire (c)	Proportion d'AUE possédant un compte bancaire (%) (100*c/b)	Nbre Total d'AUE fonctionnelles	Nbre de conventions signées avec les communes (d) (%)	Proportion d'AUE ayant signé les conventions avec les communes (100*d/b)
Boucle du Mouhoun	47	984	30	121	944	836	88,6	592	70,8	638	644	77,0
Cascades	17	276	29	4	295	246	83,4	166	67,5	126	126	51,2
Centre	7	201	-	0	170	170	100,0	145	85,3	170	118	69,4
Centre-Est	30	749	9	0	755	755,0	100,0	612,0	81,1	290	534	70,7
Centre-Nord	28	848	55	154	866	809	93,4	660	81,6	587	633	78,2
Centre-Ouest	38	590	7	13	509	413	81,1	244	59,1	31	364	88,1
Centre-Sud	19	547	18	91	542	529	97,6	524	99,1	0	265	50,1
Est	27	842	32	0	814	814	100,0	767	94,2	-	0	0,0
Hauts-Bassins	33	489	45	0	494	445	90,1	441	99,1	365	436	98,0
Nord	31	913	28	5	920	819	89,0	763	93,2	716	751	91,7
Plateau Central	20	581	31	54	558	508	91,0	388	76,4	496	340	66,9
Sahel	26	699	38	38	691	361	52,2	199	55,1	461	135	37,4
Sud-Ouest	28	1076	32	0	1078	1078	100,0	334	31,0	709	709	65,8
National	351	8795	354	480	8636	7783	90,1	5835	75,0	4589	5055	64,9

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Sur un total 9149 village et secteurs, 8636 AUE existent parmi lesquelles, 7783 soit 90,1% disposent de récépissés de reconnaissance officielle, 5835 soit 75% possèdent un compte bancaire, 5055 soit 64,9% ont signé une convention de délégation avec la commune et 4589 soit 59% sont fonctionnelles à la date du 30 juin 2018. Sur tout le territoire national, 480 nouvelles AUE ont été mises en place au cours du premier semestre 2018 dans les régions de la Boucle du Mouhoun (121), des Cascades (4) du Centre-Nord (154), du Centre-Ouest (13) du Centre-Sud (91) du Nord (5), du Plateau-Central (54) et du Sahel (38).

La figure 1 ci-dessous, montre que les forts taux d'AUE reconnue sont constatés dans les régions de l'Est, Centre-Est, Centre et du Sud-Ouest avec un pourcentage de 100%. Les faibles taux d'AUE reconnues sont enregistrés dans le Sahel (52,2%) dus aux déplacements des populations suite aux attaques terroristes. En ce qui concerne les conventions, aucune AUE reconnue n'a signé une convention de délégation dans la région de l'Est dû à la faible appropriation de la maîtrise d'ouvrage par les communes. Les forts taux de convention de délégation sont rencontrés dans les régions des Hauts Bassins (98%) et du Nord (91%).

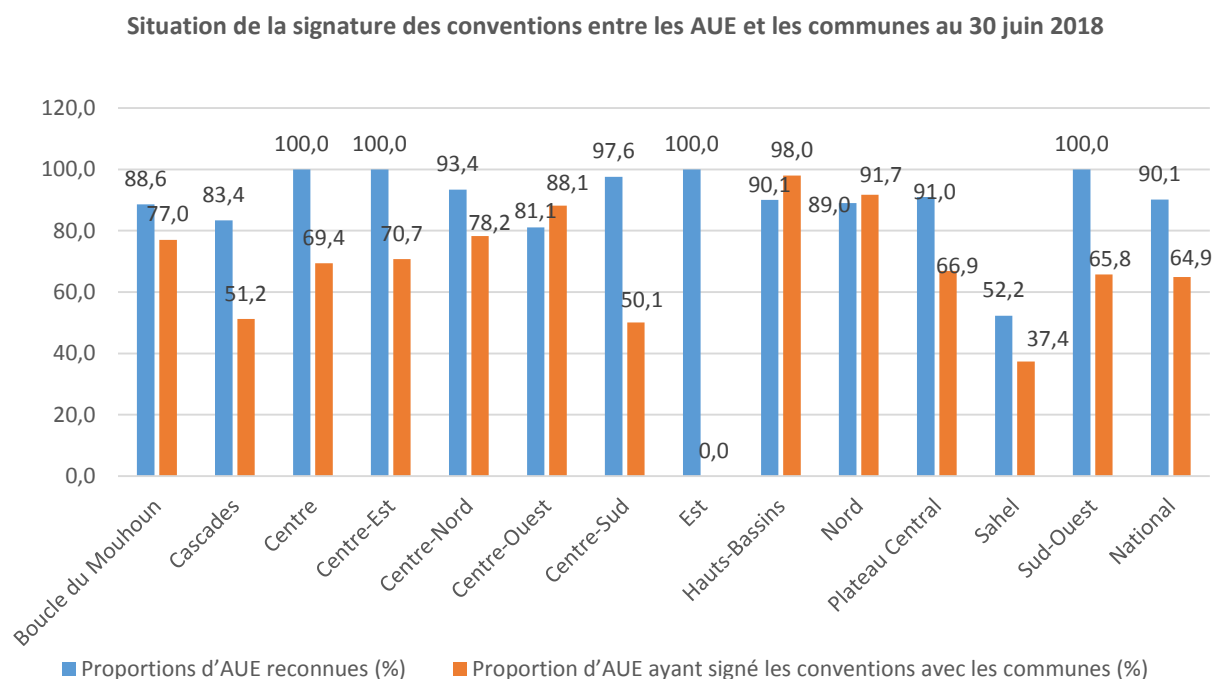


Figure 1 : Situation de la signature des conventions entre les AUE et les communes au 30 juin 2018

Tableau 30 : Etat des lieux du processus de recrutement des maintenanciers

Région	Nombre communes	Nombre villages	Nombre d'AR (a)	Nombre de maintenanciers agréés par la DREA (b)	Pourcentage d'AR agréé (100*b/a)	Nombre Total de contrats en cours avec les communes (c)	Proportions des contrats signés (%) (100*c/b)	Nombre de contrats signés avec les communes en 2018
Boucle du Mouhoun	47	985	80	50	62,5	7	14,0	9
Cascades	17	271	45	20	44,4	0	0,0	0
Centre	7	201	30	19	63,3	0	0,0	0
Centre-Est	30	749	59	59	100,0	0	0,0	0
Centre-Nord	28	773	62	59	95,2	25	42,4	25
Centre-Ouest	38	590	74	44	59,5	0	0,0	0
Centre-Sud	19	547	107	69	64,5	1	1,4	0
Est	27	842	126	55	43,7	0	0,0	0
Hauts-Bassins	33	489	83	33	39,8	8	24,2	7
Nord	31	913	56	50	89,3	14	28,0	0
Plateau Central	20	581	72	65	90,3	26	40,0	17
Sahel	26	699	57	45	78,9	8	17,8	10
Sud-Ouest	28	1076	50	33	66,0	11	33,3	11
National	351	8716	901	601	66,7	100	16,6	79

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Aucun contrat de suivi et d'entretien n'a été signé dans les régions des Cascades, du Centre, du Centre-Est, du Centre-Ouest et de l'Est. Cette situation est due en partie aux difficultés rencontrées par les AUE dans la mobilisation des cotisations en vue du paiement des redevances destinées aux tournées de suivi et entretien des ouvrages.

La figure 2 montre que les forts taux d'AR agréés sont dans les régions du Centre-Est et du Centre-Nord (supérieur à 95%) alors que dans les régions des Cascades, de l'Est des Hauts Bassins les faibles taux sont constatés avec une proportion inférieure à 45%. De façon globale peu d'artisans agréés (16,6%) ont signé un contrat de suivi et d'entretien avec les communes. Beaucoup d'efforts restent donc à fournir pour permettre un entretien permanent des forages équipés de pompe à motricité humaine, une durabilité des investissements et un approvisionnement continu en eau potable des populations rurales.

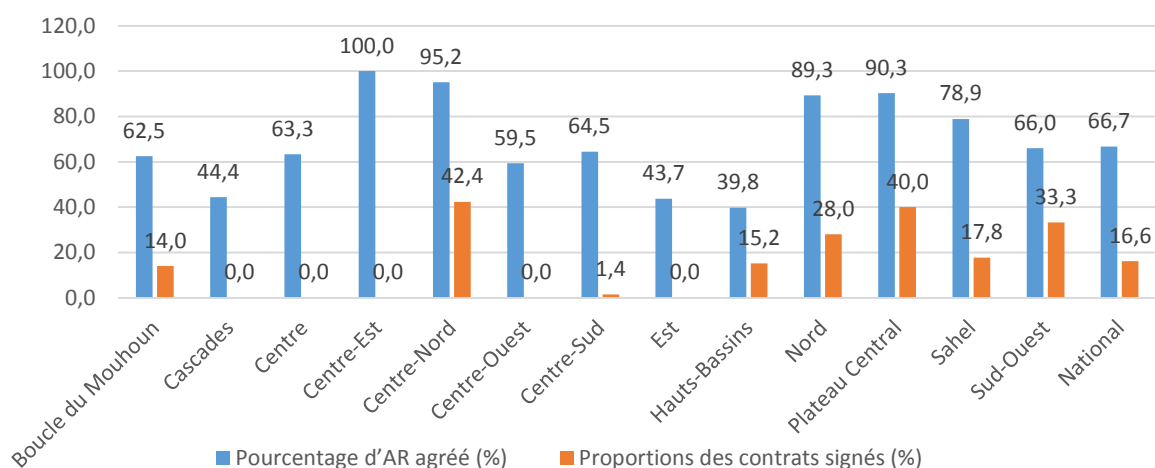


Figure 2: Situation des AR au 30 juin 2018

Tableau 31 : Bilan général de la mise en place des instruments de la Réforme au niveau national :

Région	Nombre de communes	Nombre de Communes de la région ayant signé des conventions avec les AUE dans tous les villages :	Nombre de Communes ayant signé des contrats de suivi/entretien préventif avec au moins un maintenancier	Nombre de Communes ayant finalisée la mise en place des instruments de la Réforme en milieu rural* :	Nombre de Communes dont la totalité des AEPS sont gérés par un opérateur sous contrat d'affermage
Boucle du Mouhoun	47	28	8	5	4
Cascades	17	5	0	0	0
Centre	7	0	0	0	6
Centre-Est	30	20	0	0	17
Centre-Nord	28	12	13	7	17
Centre-Ouest	38	30	0	0	10
Centre-Sud	19	5	1	0	19
Est	27	0	0	0	0
Hauts-Bassins	33	30	4	4	3
Nord	31	21	10	8	20
Plateau Central	20	10	12	7	0
Sahel	26	3	6	2	15
Sud-Ouest	28	11	6		4
National	351	175	60	33	115

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Sur un total de 351 communes, 175 soit 49,9% ont signé une convention de délégation avec les AUE, 60 soit 17,1% ont signé un contrat de suivi et d'entretien au moins avec un maintenancier, 33 soit 9,4% ont finalisé la mise en place des instruments de la Réforme en milieu rural et 115 soit 32,8% ont la totalité de leurs AEPS gérées par un opérateur sous contrat d'affermage.

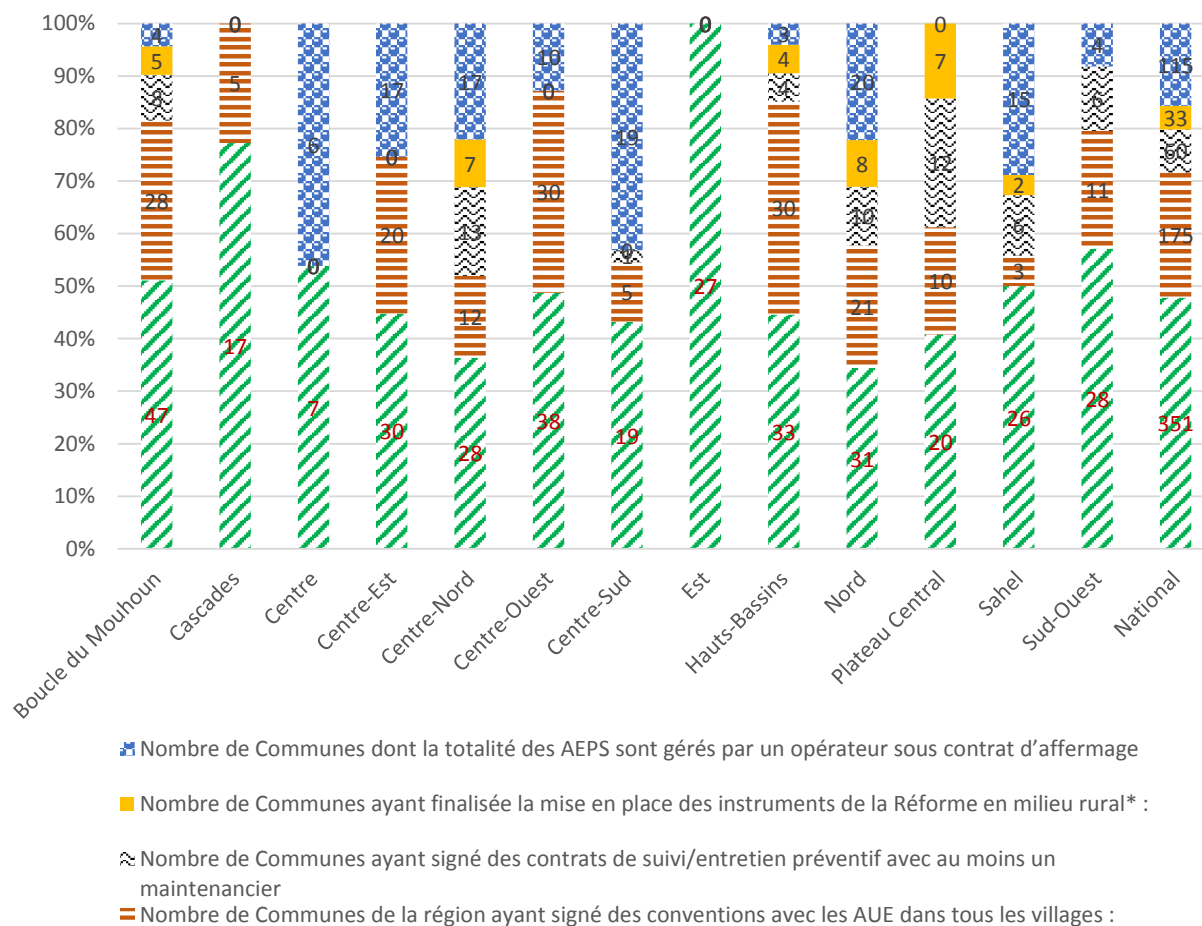


Figure 3 : situation de la mise en œuvre de la réforme

Sur le graphique, il ressort que la mise en œuvre de la réforme est effective seulement dans certaines communes des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, des Hauts Bassins, du Nord et du Sahel. Des efforts restent à consentir pour une mise en œuvre effective de la réforme à travers la redynamisation des AUE, la mobilisation des contributions par les AUE, les tournées effectives par les maintenanciers et la délégation des ouvrages

3.2.6 Suivi des performances du service

Tableau 32 : Tableau de suivi de la performance de l'approche service

Région	Opérateur	Taux de respect des indicateurs de performance du service (par opérateur)	Commentaire spécifique
Boucle Du Mouhoun	-	-	Non disponible
Cascades	-	-	Non disponible
Centre	SAWES	75%	Les cibles des trois sur quatre indicateurs sont atteintes
Centre-Est	-	-	Non disponible
Centre-Nord	-	-	Non disponible
Centre-Ouest	-	-	Non disponible
Centre-Sud	SAWES	100%	Les cibles des cinq indicateurs sont atteintes
Est	-	-	Non disponible
Hauts-Bassins	ADAE	100%	Quatre indicateurs sur cinq n'ont pas été renseignés
Nord	-	-	Non disponible
Plateau Central	SAWES	100%	Les cibles des cinq indicateurs sont atteintes
Sahel	-	-	Non disponible
Sud-Ouest	-	-	Non disponible
National			9 régions n'ont pas renseigné le canevas

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

3.2.6.1. Surveillance de la qualité de l'eau de consommation (activités 2.15, 2.16 et 2.17)

L'activité d'élaboration de la stratégie nationale de surveillance de la qualité de l'eau de consommation n'a pas encore démarré. Nonobstant cette situation, la surveillance de la qualité de l'eau de consommation est planifiée et réalisée tant en milieu urbain qu'en milieu rural. A la réalisation des ouvrages, une analyse de vérification de la conformité de l'eau avec les normes de potabilité (physicochimique et bactériologique) est effectuée avant la mise en service de l'ouvrage. Aucun suivi de la qualité n'est effectué sauf des prélèvements ponctuels d'échantillon sur les ouvrages dont la qualité de l'eau est douteuse.

En milieu urbain, le tableau suivant fait la situation de la surveillance de la qualité de l'eau au premier trimestre 2018.

Tableau 33 : Surveillance de la qualité de l'eau en milieu urbain

Désignations	Nombre d'échantillons analysés	Nombre d'échantillons conformes aux normes	Taux de potabilité	Cible de potabilité
Potabilité physico-chimique	17 978	17 552	97.6%	98%
Potabilité bactériologique	5 085	5084	99.9%	99%
Test journalier (pH et Chlore)	18 197	17 978	98.8%	98%

Source : ONEA 2018

3.2.6.2. Optimisation des charges d'exploitation et réduction des pertes d'eau (activités 2.14)

Au cours des six mois 2018 la stratégie de réduction des pertes en eau 2018_2021 de l'ONEA a été élaborée et validée. Un plan d'action a été également élaboré et sa mise en œuvre a connu un démarrage en début février. Les activités déjà réalisées se résument ainsi qu'il suit :

- la validation de la stratégie de réduction des pertes en eau ;

- la vérification des compteurs production (40/130 soit un taux de 31%) ;
- la vérification des compteurs clientèles (300/665 soit un taux de 45%) ;
- recherche de fuite dans les centres à faible rendement (1/3 soit un taux de 33%) ;
- formation et sensibilisation des acteurs opérationnels (3/5 soit un taux de 60%).

Le taux global de réalisation du plan d'action 2018 est de 38%. La réalisation de ces activités ont permis de facturer un volume d'eau supplémentaires de 682 150 m³ ce qui conduit a un impact sur le chiffre d'affaire de l'ONEA.

3.3 Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel

3.3.1 Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP (activité 3.1)

L'activité d'élaboration du Plan de Développement des Ressources Humaines n'a pas encore démarré. Cependant, dans le cadre de la collecte des données pour l'élaboration des rapports semestriels, les DREA ont formé les Secrétaires Généraux des communes, les ONG, les projets et les associations à l'utilisation des canevas de collecte. Les formations réalisées au Centre de Métiers de l'Eau sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 34 : Tableau Bilan des formations réalisées au CEMEAU

CEMEAU - Formations métiers EAU janvier à juin 2018					
N° ordre	Thème	Typologie	Nombre de participant	Mois	Périodes
1	Amélioration des rendements des réseaux	interne	11	juin	26 au 28
2	Contrôle microbiologique des eaux de consommation	interne	9	juin	18 au 21
3	Exploitation des systèmes de télégestion	interne	10	juin	19 au 21
4	Exploitation et maintenance des électropompes de surface	interne	15	juin	19 au 22
5	Exploitation et paramétrage du logiciel Optimaint	interne	15	mai	21 au 25
6	Exploitation et suivi des ouvrages de production d'eau potable	interne	11	juin	12 au 14
7	Impacts environnementaux de la mise en œuvre des projets	interne	16	juin	28 au 01
8	Lecture de plan	interne	9	avril	03 au 06
9	Maintenance des systèmes de pompage à énergie solaire et du logiciel d'interface des onduleurs solar 23	intra	5	janvier	16 au 18
10	Maintenance préventive (PAM) réseau	interne	15	juin	26 au 29
11	Management de la mesure	intra	14	janvier	15 au 19
12	PAM réseau AEP	interne	3	février	05 au 09
13	Prise en main d'OPTIMAINT	interne	13	février	29 au 02
14	Spectrométrie	interne	6	juin	05 au 07
15	Technique de diagnostic des faibles rendements de réseau et recherche de fuites	interne	8	mai	22 au 24
16	Télégestion technologie SOFREL	intra	5	avril	10 au 12

Source : ONEA 2018

3.3.2 Informations sur le PN-AEP (Activité 3.2)

Un plan de communication AEPA a été élaboré en 2016 et validé en 2017 par le CNEau. Il n'est pas encore mis en œuvre.

Tableau 35 : Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs

Régions	Nombre d'ateliers d'information et de communication sur le programme (PN AEP) tenus aux niveaux régional, provincial et communal	Etat d'exécution des ateliers régionaux, provinciaux et communaux d'information et de communication sur le programme (PN AEP) en %
Boucle du Mouhoun	-	-
Cascades	-	-
Centre	-	-
Centre-Est	-	-
Centre-Nord	-	-
Centre-Ouest	-	-
Centre-Sud	-	-
Est	-	-
Hauts-Bassins	-	-
Nord	-	-
Plateau Central	-	-
Sahel	-	-
Sud-Ouest	-	-
National	-	-

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

3.3.3 Outils d'opérationnalisation du PN-AEP (activités 3.5 et 3.6)

Les actions menées dans le cadre de l'opérationnalisation du PN-AEP sont les suivantes :

- élaboration du manuel de suivi évaluation prenant en compte les principes de l'AFDH dans le cycle de réalisation des ouvrages (y compris évaluation de l'accès des pauvres aux services d'eau potable) ;
- le PN-AEP ne dispose pas de manuel d'exécution. Il reste à être élaboré ;
- le PN-AEP ne dispose pas de manuel de procédures administratives, financières et comptables. Toutefois, les services administratifs et financiers du ministère de l'eau et de l'assainissement utilisent celui élaboré par le MINEFID. Le volet AEP urbain est soumis aux procédures administratives, financières et comptables de l'ONEA ;
- le Budget Programme régional est élaboré avec l'appui des structures déconcentrées. Le Budget Programme 2019-2021 sera élaboré au second semestre 2018. Le Budget Programme communal n'est pas encore opérationnel du fait de manque des ressources humaines et financières ;
- 14 PCD-AEPA ont été élaborés en s'appuyant sur le guide méthodologique révisé ;
- le document des normes et critères en AEPA, validé en Février 2016, a été réintroduit au cabinet du ministre en mai 2018 pour adoption ;
- le document de prescription technique des ouvrages d'AEP a été mis à jour en 2017 et attend d'être validé et adopté.

4 SYNTHÈSE DE L'AVANCEMENT DU PROGRAMME (SYNTHÈSE A PRESENTER AU COMITE DE PILOTAGE)

4.1 Synthèse de l'avancement physique et financier

Cette synthèse fait l'objet des tableaux et graphes suivants qui visualisent l'avancement physique des infrastructures et des accès.

4.1.1 Résumé de l'avancement physique

MILIEU URBAIN – ONEA

Nouveaux centres : Néant

Densification et extension en milieu urbain des centres existants : 5,438 km

Extensions réalisées vers les villages rattachés des centres existants : 49 km en cours d'exécution

MILIEU RURAL

Tableau 36 : Etat d'avancement des réalisations physiques en milieu rural

Ouvrages	Réalisation	Réhabilitation
PMH	761	518
Forage à gros débit	32	-
AEPS/PEA	9	5
Systèmes d'AEP multi-villages	1	-

COMPARAISON AVEC LA PROGRAMMATION POUR LA PERIODE

Tableau 37 : Comparaison avec la programmation pour la période

Désignation	Unité	Prévu		Réalisé 2016-2017	Réalisé Mai 2018	Total Réalisé	Taux / objectifs 2020	Taux / objectifs 2030
		Objectifs 2016-2020	Objectifs 2016-2030					
Création de nouveaux centres	u	8	20	0	0	0	-	-
Taux d'accès à l'eau potable	%	97	100	91,7	90,9	91,3	94,1%	91,3%
Augmentation de la capacité de production	m ³ /j	248 400	250 000	177 642	5418	183060	73,7%	73,2%
Augmentation de la capacité de stockage	m ³	20 000	70 000	15 080	0	15080	75,4%	21,5%
Pose de réseaux	km	1 140	10 000	991	30,224	1021,224	89,6%	10,2%
Réalisation de branchements particuliers	u	-	426 161	35 046	11219	46265	-	10,9%
Construction de bornes fontaines	u	-	2295	362	31	393	-	17,1%

Source : ONEA 2018

La principale raison de ces contreperformances est le retard enregistré dans la passation des marchés.

4.1.2 Synthèse de l'exécution financière

Les résultats ont été scindés en réalisations issues de la programmation initiale et de hors programmation dans la mesure où les programmations de certaines structures n'étaient pas disponibles au moment de l'élaboration du BPO.

Le montant total engagé pour la réalisation des ouvrages d'AEP (forages, puits, AEPS, AEP-MV) au cours du premier semestre est de 6,825 milliards de francs CFA sur une programmation initiale annuelle de 16,458 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution financière globale base engagement de 41,5%.

Cependant le montant engagé pour les réalisations effectuées en hors programmation enregistrée au premier semestre 2018 s'élève à 2,697 milliards de francs CFA. Ce qui fait augmenter le montant total engagé au cours du semestre à 9,522 milliards de francs CFA.

LES TABLEAUX CI-DESSOUS PRESENTENT L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES OUVRAGES D'AEP

Tableau 19 : Situation de l'exécution financière des forages en milieu rural (en millions de FCFA)

Région	Forages neufs					Forages réhabilités				
	Programmation initiale (a)	Montant engagé			Taux (100*b/a) en %	Programmation initiale (a)	Montant engagé			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation initiale (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation initiale (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	1 186,7	517,9	181,7	699,6	43,6	185,7	13,3	178,0	191,3	7,2
Cascades	267,3	184,1	174,0	358,1	68,9	74,5	21,1	0,0	21,1	28,4
Centre	478,5	83,5	6,5	90,0	17,4	257,2	0,0	22,5	22,5	0,0
Centre-Est	933,1	472,4	97,8	570,2	50,6	22,5	18,8	2,0	20,8	83,6
Centre-Nord	818,8	472,3	224,6	696,9	57,7	110,5	64,1	0,0	64,1	58,0
Centre-Ouest	499,4	430,5	285,1	715,7	86,2	257,1	217,9	73,2	291,1	84,7
Centre-Sud	629,8	198,2	102,5	300,7	31,5	187,7	96,2	0,0	96,2	51,2
Est	1 404,9	588,5	86,5	675,0	41,9	175,5	153,0	28,9	181,9	87,2
Hauts-Bassins	1 446,3	396,4	116,6	513,0	27,4	234,0	88,6	38,3	126,9	37,9
Nord	268,8	127,1	15,8	142,8	47,3	298,3	89,8	17,5	107,3	30,1
Plateau Central	287,8	284,2	213,0	497,2	98,7	95,8	68,3	4,5	72,8	71,3
Sahel	732,6	488,5	11,3	499,9	66,7	214,5	113,5	5,8	119,3	52,9
Sud-Ouest	710,1	345,1	99,3	444,5	48,6	54,2	27,6	0,0	27,6	51,0
Total	9 664,1	4 588,7	1 614,8	6 203,5	47,5	2 167,5	972,2	370,7	1 342,8	44,9

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Au niveau des forages, les montants engagés au 30 juin 2018 sur la programmation initiale sont de 4,589 milliards de francs CFA pour les nouvelles réalisations et de 972,2 millions de francs CFA pour les réhabilitations. Les taux d'exécution financière base engagement sont de 47,5 % pour les nouvelles réalisations et de 44,9 % pour les réhabilitations. Le taux d'exécution financière des nouvelles réalisations et des réhabilitations de forages n'est pas satisfaisant dû en partie au retard accusé dans les procédures de passation des marchés sur les crédits délégués et les budgets communaux et aux grèves des agents du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID).

Le montant cumulé des engagements hors programmation s'élève à 1,986 milliards dont 1,615 milliards de francs CFA pour les nouvelles réalisations et 370,7 millions de francs CFA pour les réhabilitations.

Au total, le montant engagé au 30 juin 2018 pour les forages s'élève à 5,561 milliards de francs CFA.

Tableau 20 : situation de l'exécution financière des puits modernes en milieu rural (en millions de FCFA)

Région	Puits neufs					Puits réhabilités				
	Programmation initiale (a)	Montant engagé			Taux (100*b/a) en %	Programmation initiale (a)	Montant engagé			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation initiale (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation initiale (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	30,0	16,3	0,0	16,3	54,3	0,0	0,0	0,9	0,9	-
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Sud	1,8	1,6	1,6	3,2	90,0	10,7	2,1	0,0	2,1	20,0
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sahel	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Total	32,7	17,9	1,6	19,5	54,8	10,7	2,1	0,9	3,0	20,0

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Au niveau des puits modernes, les montants engagés au 30 juin 2018 sur la programmation initiale sont de 17,9 millions de francs CFA pour les nouvelles réalisations et de 2,1 millions de francs CFA pour les réhabilitations. Les taux d'exécution financière base engagement sont de 54,8 % pour les nouvelles réalisations et de 20 % pour les réhabilitations.

Le montant cumulé des engagements hors programmation s'élève à 2,5 millions dont 1,6 millions de francs CFA pour les nouvelles réalisations et 0,9 millions de francs CFA pour les réhabilitations.

Au total, le montant engagé au 30 juin 2018 pour les puits s'élève à 20,1 millions de francs CFA.

Tableau 40 : situation l'exécution financière des AEPS en milieu rural (en millions de FCFA)

Région	AEPS Neuves					AEPS Réhabilitées					Extension d'AEPS				
	Programmation initiale (a)	Montant engagé			Taux (100*b/a) en %	Programmation initiale (a)	Montant engagé			Taux (100*b/a) en %	Programmation initiale (a)	Montant engagé			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation initiale (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation initiale (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation initiale (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	699,0	0,0	0,0	0,0	0,0	71,1	71,1	22,9	93,9	100,0	11,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Cascades	78,0	73,8	25,6	99,4	94,6	76,0	73,4	0,0	73,4	96,6	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	260,4	252,3	95,5	347,8	96,9	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	0,0	0,0	41,7	41,7	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	21,8	21,8	-
Centre-Ouest	0,0	125,5	0,0	125,5	-	133,0	116,3	0,0	116,3	87,5	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Sud	457,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	75,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Hauts-Bassins	1 399,0	80,0	0,0	80,0	5,7	0,0	0,0	0,0	0,0	-	47,5	45,0	0,0	45,0	94,7
Nord	142,4	0,0	0,0	0,0	0,0	61,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	0,0	0,0	50,8	50,8	-	102,5	64,5	0,0	64,5	62,9	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sahel	303,5	268,9	235,9	504,8	88,6	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	82,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	43,0	43,0	0,0	43,0	100,0
Total	3 421,6	800,5	449,5	1 250,0	23,4	519,3	325,3	22,9	348,2	62,6	101,7	88,0	21,8	109,8	86,5

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Pour la réalisation des AEPS, les montants engagés sur la programmation initiale sont de 800,5 millions de francs CFA pour les nouvelles réalisations, de 325,3 millions de francs CFA pour les réhabilitations et de 88 millions de francs CFA pour les extensions. Les taux d'exécution financière sur la base des engagements sont respectivement de 23,4% pour les nouvelles réalisations, de 62,6% pour les réhabilitations et de 86,5% pour les extensions.

Dans certaines régions telles que celles du Centre, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Sud, de l'Est, des Hauts-Bassins, du Nord, du Sahel et du Sud-Ouest, il n'y a pas eu d'engagements au cours du premier semestre 2018 pour la réhabilitation d'AEPS. Il en est de même pour les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre-Nord, du Centre-Sud, de l'Est, du Nord, du Plateau Central et du Sud-Ouest concernant les nouvelles réalisations d'AEPS. Les faibles taux s'expliquent par le retard accusé dans les procédures de passation des marchés sur les crédits délégués et les budgets communaux et aux grèves des agents du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID).

Au total, le montant engagé pour les AEPS s'élève à 1,214 milliards de francs CFA.

Tableau 21 : situation d'exécution financière des systèmes d'AEP et AEP-MV en milieu rural (en millions de FCFA)

Région	AEP et AEP-MV Neuves				Taux (100*b/a) en %
	Programmation initiale (a)	Montant engagé			
		Issues de la programmation initiale (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre	30,0	30,0	214,9	244,9	100,0
Centre-Est	61,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Ouest	48,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Hauts-Bassins	165,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	75,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Plateau Central	13,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	147,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	540,0	30,0	214,9	244,9	5,6

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Au niveau des systèmes d'AEP et AEP-MV, les montants engagés au 30 juin 2018 sur la programmation initiale sont de 30 millions de francs CFA soit un taux d'exécution financière base engagement de 5,6 %.

Le montant cumulé des engagements hors programmation s'élève à 214,9 millions.

Le tableau ci-après présente la programmation financière révisée des forages, des puits modernes, des AEPS et des AEP-MV.

Tableau 22 : Programmation financière révisée des ouvrages d'AEP en milieu rural (en millions de FCFA)

Région	Forages				Puits modernes				AEPS					
	Neufs		Réhabilités		Neufs	Réhabilités			Neuves		Réhabilitées		Extensions	
	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée
Boucle du Mouhoun	1 186,7	1 925,0	185,7	489,9	30,0	30,0	0,0	0,0	699,0	171	71,1	71,1	11,2	84,4
Cascades	267,3	769,6	74,5	56,5	0,0	0,0	0,0	0,0	78,0	125,6	76,0	69,5	0,0	0
Centre	478,5	347,6	257,2	23,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0	0,0	0
Centre-Est	933,1	993,9	22,5	22,5	0,0	0,0	0,0	0,0	260,4	358,8	0,0	0	0,0	0
Centre-Nord	818,8	812,8	110,5	108,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0	0,0	0
Centre-Ouest	499,4	715,7	257,1	291,05	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	125,4	133,0	133	0,0	0
Centre-Sud	629,8	616,3	187,7	187,7	1,8	14,4	10,7	0,0	457,3	280,5	0,0	0	0,0	0
Est	1 404,9	1 402,4	175,5	207,3	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0	75,0	0	0,0	0
Hauts-Bassins	1 446,3	1 824,7	234,0	269,3	0,0	0	0,0	0,0	1 399,0	1 658,6	0,0	0	47,5	47,5
Nord	268,8	448,4	298,3	310,8	0,0	198,4	0,0	0,0	142,4	0	61,8	0	0,0	0
Plateau Central	287,8	512,3	95,8	102,9	0,0	0	0,0	0,0	0,0	126,9	102,5	92,9	0,0	0
Sahel	732,6	999,5	214,5	258,5	0,9	6	0,0	0,0	303,5	535,5	0,0	0	0,0	0
Sud-Ouest	710,1	805,9	54,2	111,5	0,0	0	0,0	0,0	82,0	207	0,0	0	43,0	43
Total	9 664,1	12 174,1	2 167,5	2 440,0	32,7	248,8	10,7	0,0	3 421,6	3 589,3	519,4	366,5	101,7	174,9

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Tableau 23 : Programmation financière révisée des ouvrages d'AEP en milieu rural (en millions de FCFA)

Région	Forage ou barrage		Bâche ou château		Nbre de bornes fontaines		Nbre de branchements privés		Reseau de distribution	
	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée	Programmation initiale	Programmation révisée
Boucle du Mouhoun	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre	0,0	237,0	30,0	30,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Est	61,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Ouest	48,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Hauts-Bassins	165,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	75,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Plateau Central	13,1	2 700	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sud-Ouest	0,0	0,0	61,1	0,0	20,0		0,0		66,0	0,0
Total	363,0	2 937	91,1	30,0	20,0	0,0	0,0	0,0	66,0	0,0

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

De façon globale, la programmation financière révisée a connu une hausse pour les forages, les AEPS, extensions d'AEPS, la réalisation des puits modernes et la réhabilitation des forages, des puits et des AEPS. Par contre une baisse significative est constatée dans la réalisation des AEP-MV, la réhabilitation forages et des AEPS. La programmation révisée totale pour les ouvrages d'AEP est de 21,058 milliards de francs CFA contre une programmation initiale de 16,458 milliards de francs CFA, soit une hausse de 28,0%.

Tableau 24 : situation de l'exécution financière des ouvrages d'AEP en milieu urbain

Source de financement	Prévision (millions francs CFA)	Réalisation (millions francs CFA)	Taux (%)
Financements extérieurs	3 599,0	2 473,1	68,7
Financements propres	3 102,0	1 139,7	36,7
TOTAL	6 701,0	3 612,8	53,9

Source : ONEA 2018

Le taux d'exécution financière des ouvrages d'AEP en 2018 est de 53,9%. Il est relativement moyen en raison du retard accusé dans le processus de passation des marchés.

Tableau 25 : Tableau de programmation physique et financière révisées 2018 pour le milieu urbain

Activités à mener	Programmation initiale (en millions de FCFA)	Programmation révisée (en millions de FCFA)	Sources de vérification
Augmenter les capacités de stockage (m ³)	380	443	AFD/BEI/ONEA
Augmenter la longueur du réseau (km)	5 160	7 839	BM/BID
Augmenter le nombre de branchements particuliers	5 500	3 369	BM/ONEA
Augmenter le nombre de bornes fontaines	80	99	BM/ONEA
Réaliser des forages	-	1 080	ONEA

Source : ONEA 2018

4.2 Indicateurs de performance

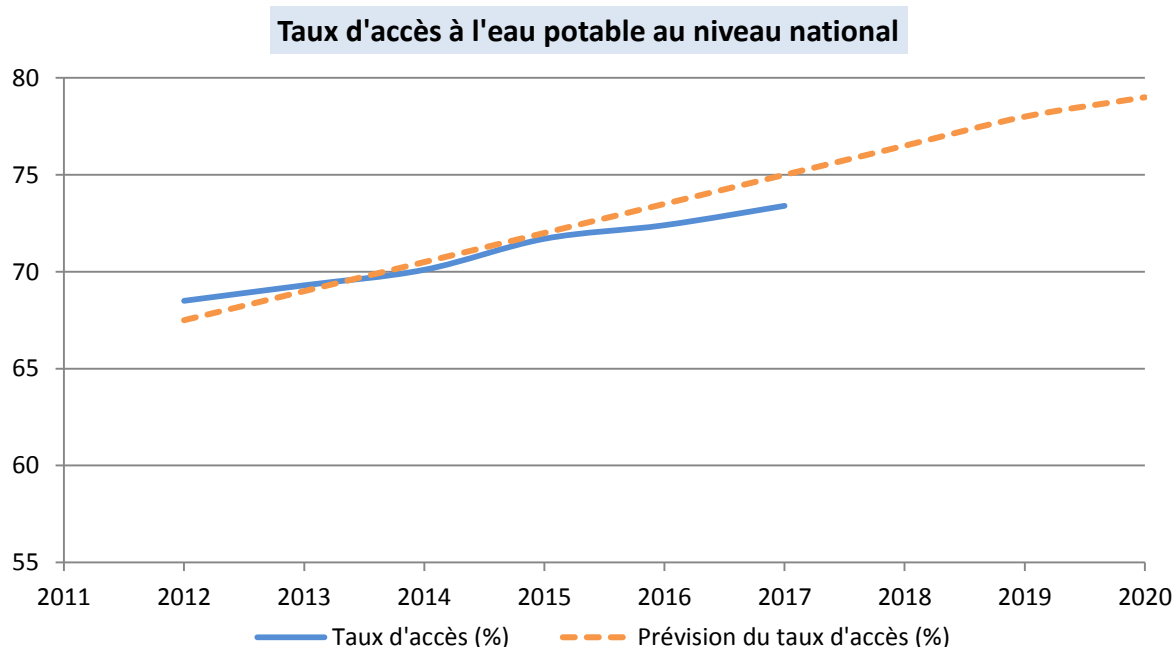


Figure 4: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural

La courbe représentative du taux d'accès est restée croissante entre 2012 et 2017. Il a augmenté de 4,9 points durant cette période. La croissance moyenne annuelle est de 0,98%. Ce qui est inférieure à la moyenne annuelle planifiée qui est de 1,5%. En observant les deux courbes, c'est seulement avant 2014 que le taux prévisionnel a été atteint. Si non, la courbe représentative du taux d'accès est restée en deçà de la courbe du taux prévisionnel.

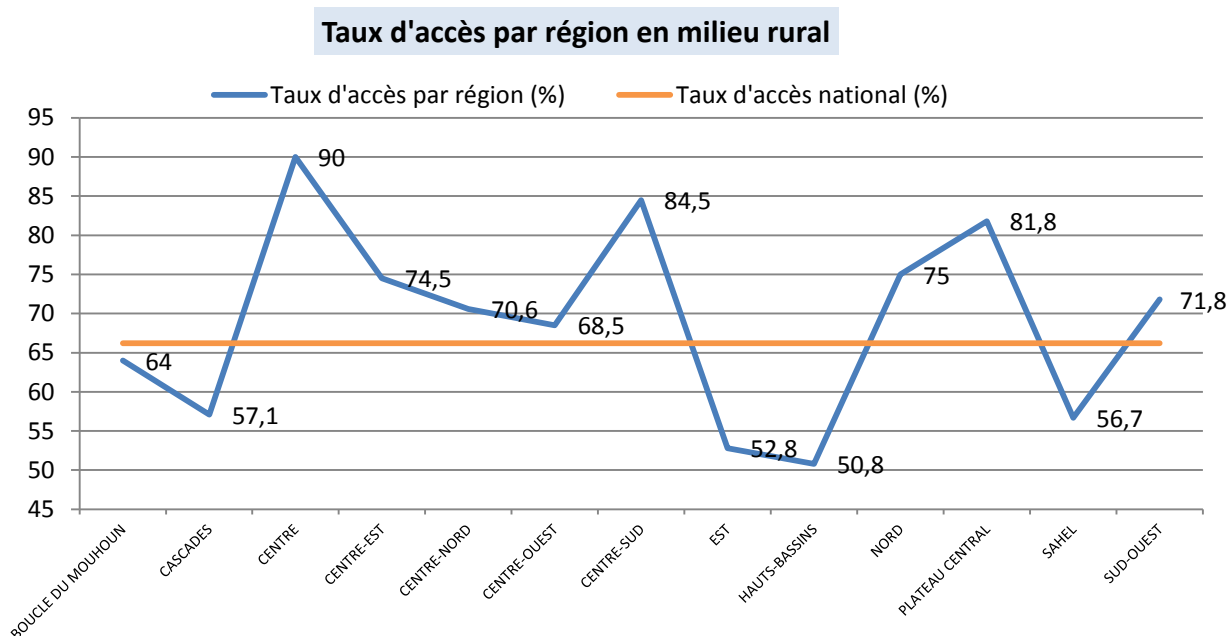


Figure 5: Taux d'accès à l'eau potable par région en milieu rural

Le taux d'accès à l'eau potable en fin 2017 est de 66,2%. Il a connu une légère progression de 0,9 point entre 2016 et 2017 passant ainsi de 65,3% à 66,2%. Le taux d'accès présente cependant des grandes disparités au niveau des régions avec un écart de 29 points entre les deux extrêmes. Ainsi, on note que cinq (5) régions ont un taux inférieur à la moyenne nationale. Pour l'équité et le développement harmonieux des régions, l'accroître des investissements dans les régions ayant un taux d'accès est inférieur au taux d'accès national s'avère nécessaire.

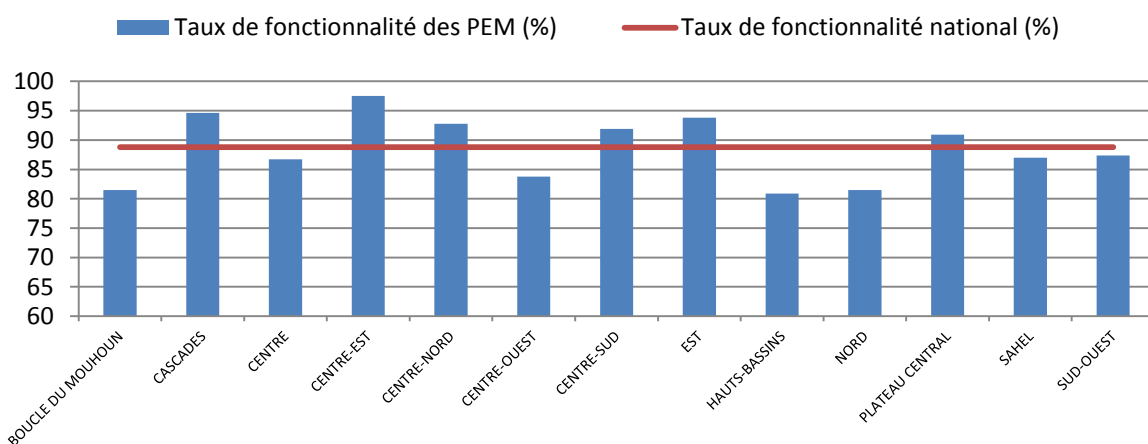


Figure 6 : Taux de fonctionnalité des PEM

Sept (7) régions ont un taux de fonctionnalité inférieur à la moyenne nationale qui est de 88,8 %. Le nombre de PEM en panne est le plus élevé dans les régions du Nord, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun. Les raisons des pannes des forages sont diverses et sont entre autres liées à la non fonctionnalité de certaines Association des Usagers de l'Eau (AUE), le manque de ressources financières pour l'entretien des forages, la mauvaise qualité de certains ouvrages réalisés. Par ailleurs, l'utilisation de sources d'eau alternatives par les populations n'incite pas à la réparation des forages.

Evolution du taux de fonctionnalité par type de pompes entre 2012 et 2017

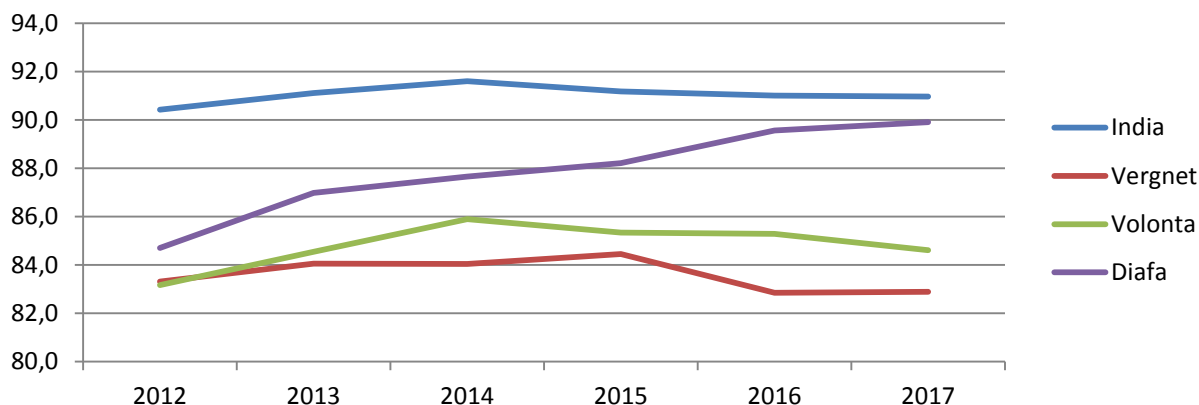


Figure 7 : Evolution du taux de fonctionnalité par type de pompes entre 2012 et 2017

On constate que la courbe représentative de la pompe India est croissante entre 2012 et 2014 et constante à partir de 2015. Cette croissance est due aux nouvelles réalisations, la mise en œuvre de la réforme accentuée entre 2012 et 2014. Quant à la constance de la courbe, elle s'explique entre autre par la maîtrise de cette technologie par les maintenanciers et la disponibilité des pièces de rechange pour cette marque.

La courbe liée à la marque Diafa est croissante et s'explique en partie par la qualité de résistance de cette marque. Pour la marque Volonta, la courbe est décroissante à partir de 2015. Cela est dû à la vétusté des pompes, la cherté et non disponibilité des pièces de rechange.

En ce qui concerne la pompe Vergnet, on observe une oscillation de la courbe avec une tendance à la décroissance à partir de 2015. Cette décroissance est due à la cherté des pièces de rechange, l'abandon des pompes Vergnet une fois en panne par la population pour des raisons sociales.

Taux d'accès à l'eau potable au niveau urbain

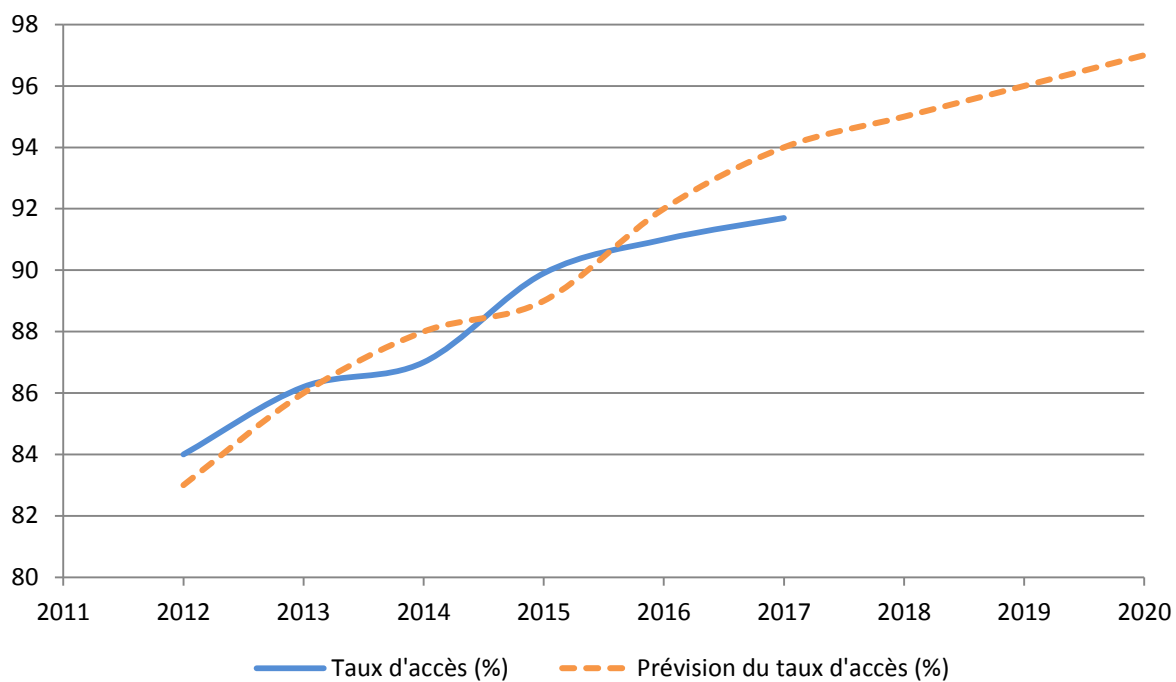
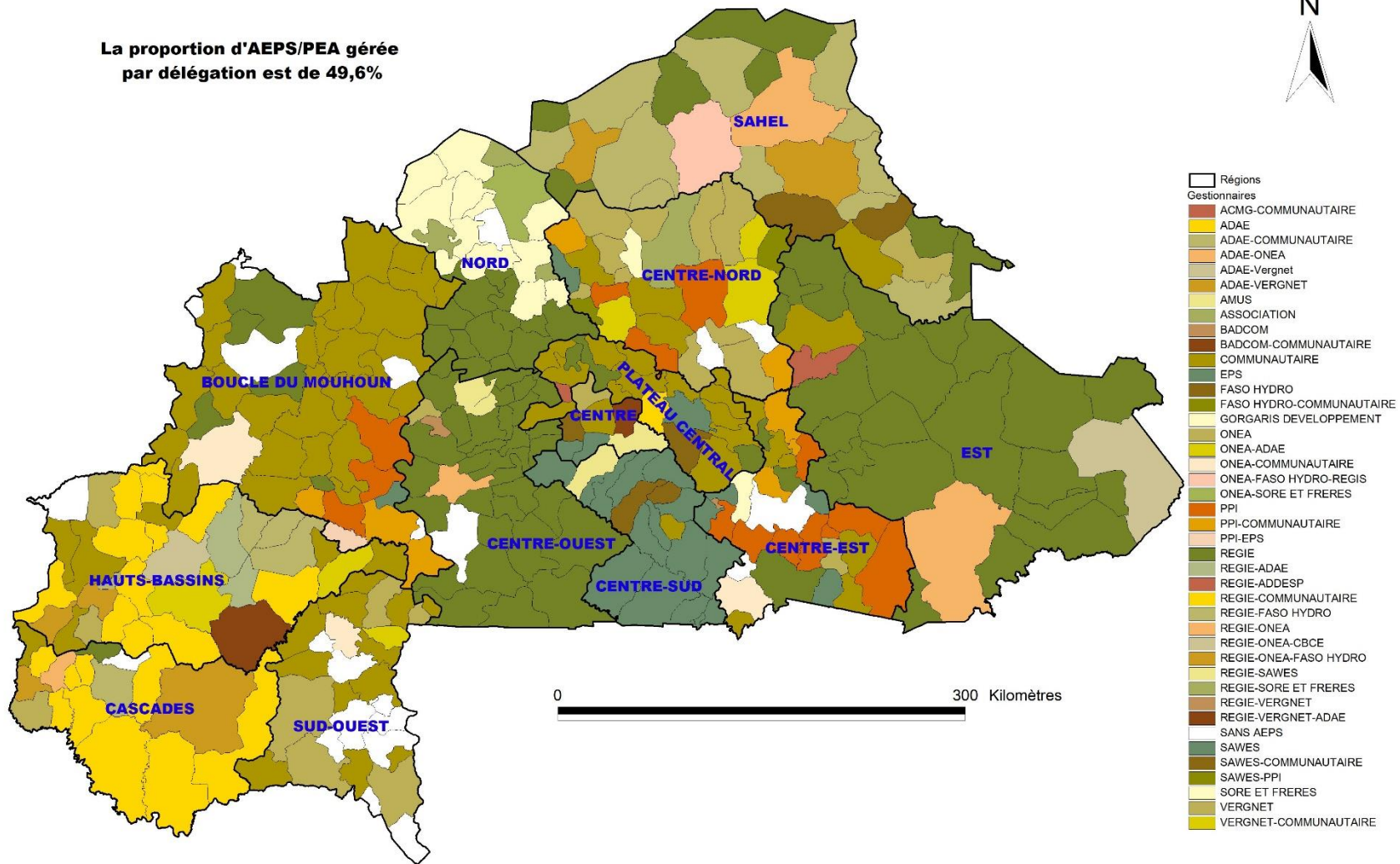


Figure 8 : Taux d'accès à l'eau potable au niveau urbain

CARTE REPRESENTATIVE DES GESTIONNAIRES DES AEPS EN MILIEU RURAL

La proportion d'AEPS/PEA gérée par délégation est de 49,6%



Réalisation: DGEP, Juillet 2018

Sources: INO 2017, DGEP, Couches IGB

Figure 9 : Carte représentative des gestionnaires des AEPS en milieu rural

5 SUIVI DES PROCEDURES DE DEVOLUTION DES MARCHES

Tableau 26 : Situation d'exécution des marchés inscrits dans les Plans de Passation de Marchés

Régions	Mode de passation des marchés											Total de marchés inscrits dans le plan de passation	Etat d'exécution															
	Appels d'offres		Demande de prix		Manifestation d'intérêt + Demande de proposition		Demande de cotation			Entente directe			Engagés (à renseigner)			Non engagés			Taux d'engagement									
	Travaux	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Travaux	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Autres	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)		Autres (Carburant, etc)	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global			
Boucle du Mouhoun	4	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	4	3	0	7	4	3	0	7	0	0	0	0	100%	100%		100%	
Cascades	4	0	0	1	4	0	0	0	6	0	1	4	4	8	16	4	4	8	16	0	0	0	0	100%	100%	100%	100%	
Centre	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	3	2	0	5	3	2	0	5	0	0	0	0	100%	100%		100%	
Centre-Est	4	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4	4	0	8	4	4	0	8	0	0	0	0	100%	100%		100%	
Centre-Nord	4	0	0	6	2	0	0	0	0	0	1	4	2	7	13	4	0	6	10	0	2	1	3	100%	0%	86%	77%	
Centre-Ouest	7	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	7	4	0	11	7	4	0	11	0	0	0	0	100%	100%		100%	
Centre-Sud	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2	2	0	4	1	1	0	2	1	1	0	2	50%	50%		50%	
Est	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	6	6	0	0	6	0	0	0	0	100%			100%	
Hauts-Bassins	4	0	1	0	5	0	0	0	0	0	0	5	5	0	10	5	5	0	10	0	0	0	0	100%	100%		100%	
Nord	6	0	1	0	4	0	0	0	0	0	0	7	4	0	11	6	4	0	10	1	0	0	1	86%	100%		91%	
Plateau-Central	2	0	0	3	0	0	1	0	5	0	0	3	0	8	11	3	0	8	11	0	0	0	0	100%		100%	100%	
Sahel	3	0	1	0	2	0	1	0	0	0	0	5	2	0	7	5	2	0	7	0	0	0	0	100%	100%		100%	
Sud-Ouest	6	0	1	0	6	0	1	0	0	0	0	8	6	0	14	8	6	0	14	0	0	0	0	100%	100%		100%	
DGEP	8	0	0	5	11	0	0	0	3	1	0	9	11	9	29	5	6	1	12	4	5	8	17	56%	55%	11%	41%	
Total	63	0	4	15	49	0	3	0	14	1	0	3	71	49	32	152	65	41	23	129	6	8	9	23	92%	84%	72%	85%

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2018 du PN-AEP

Le taux d'engagement des marchés de travaux et de prestations intellectuelles pour le volet AEP sont respectivement de 93% et de 84%. Durant la période allant de février à juin la plupart des contrats ont été signés et les travaux et les prestations intellectuelles ont débuté.

Cependant dans la région du Centre-Nord et du Centre-Sud le processus de passation de certains marchés n'a pas encore abouti à la contractualisation. Pour la Région du Centre-Nord les Maîtrises d'Œuvres Techniques (MOT) et Sociales (MOS), les résultats ont été publiés dans la rubrique du lundi 02 Juillet 2018. Dans la Région du Centre-Sud, le processus de contractualisation n'a pas encore abouti pour les AEPS.

Dans la Région de l'Est, il s'agit des marchés de forages neufs et réhabilitations prévus dans le cadre du budget additif 2017 qui n'ont pas pu être financés en raison des régulations budgétaires. Ils ont été reconduits au compte de l'ABS 2018.

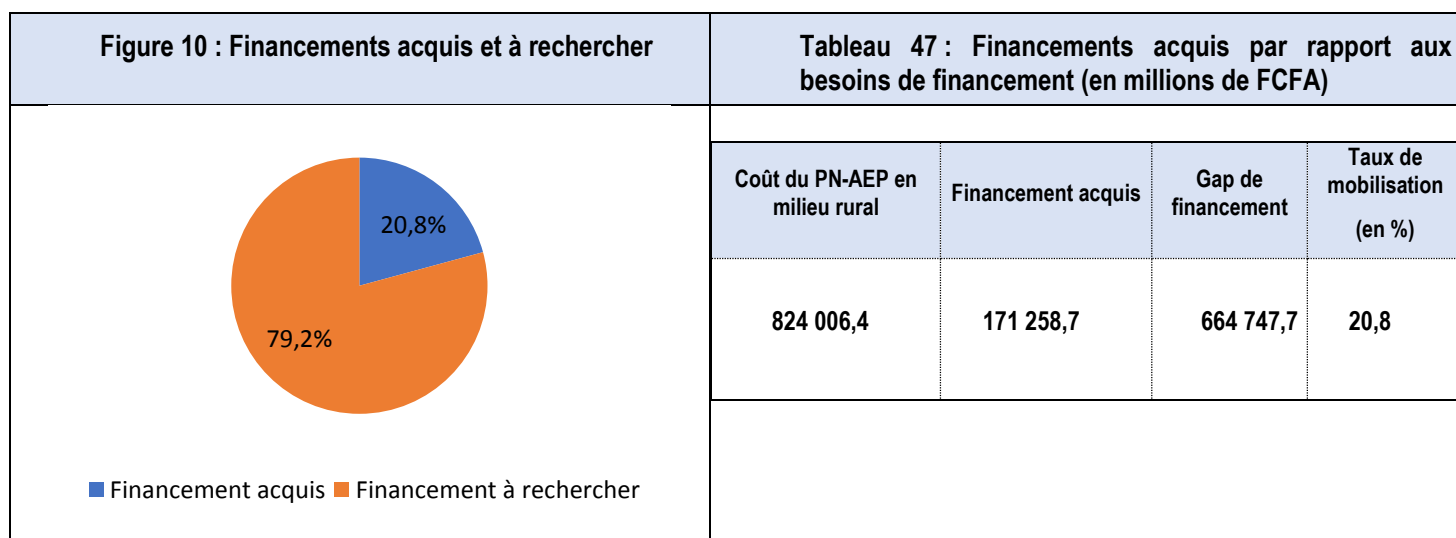
Au niveau de la Région du Nord, le marché qui concerne la réalisation de forages à gros débit, n'a pas encore connu de démarrage à cause de la restriction budgétaire intervenu en début d'année. Ce marché va démarrer lorsque le budget sera libéré. Dans le cas contraire l'activité sera reportée en 2019. Sur le terrain, la plupart des prestations ont débutées.

Au niveau de la DGEP, une grande partie du budget sera utilisée pour le paiement de travaux et de prestations intellectuelles déjà en cours en 2017. Pour 2018 il est prévu des études, les travaux de forages et de suivi-contrôle de forages. Les marchés relatifs à la réalisation des forages sont au stade de l'analyse des offres en vue de la sélection des attributaires des différents marchés.

Les marchés pour le fonctionnement administratif sont à un taux de 72%. Dans l'ensemble le taux d'exécution est satisfaisant pour le premier semestre.

6 FINANCEMENT DU PROGRAMME

5.1.1 Proportion de financement acquis



Source : Plan de Financement DGEP, 2018

7 PRINCIPAUX FREINS, ACTIONS CORRECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Au cours du premier semestre 2018, les freins suivants ont été enregistrés dans l'avancement de la mise en œuvre du volet urbain du PN-AEP :

- la défaillance de certaines entreprises, notamment celles en charge du renforcement des capacités de stockage et de production du fait de leurs faibles capacités à réaliser les travaux dans les délais ;
- la lenteur du processus de passation des marchés ayant entraîné des retards d'attribution des marchés de construction de BF et d'extension de réseau ;
- la période d'élaboration du rapport au 30 juin ne coïncide pas avec la période d'arrêter de nos comptes ce qui entraîne des manques d'information sur le plan financier ;
- la nouveauté du nouveau canevas de rapportage a rendu difficile l'élaboration du rapport semestriel ;
- Le long délai des avis de non-objection de certains bailleurs.

Les actions correctives suivantes ont été mises en œuvre :

- accompagner les entreprises dans la réalisation des travaux à travers l'instauration d'un cadre d'écoute permettant d'engager des actions pour leur renforcement ;
- l'anticipation dans le processus du plan de passation des marchés ;
- la période du 15 aout est mieux indiquée pour avoir des données financières complètes.